

# **BUSINESS PLAN FINANCIER**

Date de mise à jour :	<b>SUPPORT DE COURS</b>	
Septembre 2013		

## **REMARQUE PREALABLE**

Ce support comprend deux parties :

une partie cours sur laquelle portera le partiel.

Une partie exercices dont le but est de présenter des cas dans le but d'aider les étudiants à comprendre et visualiser la démarche à suivre pour l'élaboration d'un business plan.

Date de mise à jour :	<b>SUPPORT DE COURS</b>	
Septembre 2013		

## SOMMAIRE

### PARTIE COURS

#### TABLE DES MATIERES

<b>1. ELABORATION DU BUSINESS PLAN</b> .....	<b>6</b>
1.1 OBJECTIFS ET CONTENU DU BUSINESS PLAN FINANCIER	6
1.2 LA METHODOLOGIE DU BUSINESS PLAN FINANCIER :	7
<b>2. LE COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL :</b> .....	<b>8</b>
2.1 APPROCHE PAR LES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT :	8
2.1.1 Les produits d'exploitation prévisionnels .....	10
2.1.2 Les charges d'exploitation prévisionnelles .....	10
2.1.2.1 Achats de matières premières ou de marchandises .....	10
2.1.2.2 Rémunérations, salaires et charges .....	10
a) Pour les salariés ou assimilés (gérant minoritaire de SARL, PDG de SA) .....	10
b) Pour les gérants majoritaires .....	11
2.1.2.3 Les frais généraux (charges diverses d'exploitation) .....	11
a) Loyer .....	11
b) Assurances .....	11
2.1.3 Les dotations aux amortissements .....	12
2.1.3.1 Les biens concernés par l'amortissement .....	12
2.1.3.2 Le mode de calcul de l'amortissement .....	12
2.1.4 Les charges financières : .....	13
2.1.5 Le résultat courant : .....	13
2.1.6 Le résultat avant impôts : .....	13
2.1.7 Le résultat net (=net d'Impôt sur les Sociétés) : .....	13
2.2 APPROCHE PAR LA RENTABILITE :	14
2.2.1 LE SEUIL DE RENTABILITE : .....	15
2.2.2 LE POINT MORT .....	15
2.2.3 LES CAUSES DE PERTE DE RENTABILITE .....	16
2.2.3.1 L'effet de ciseau : .....	16
2.2.3.2 L'effet « seuil de rentabilité » : .....	16
<b>3. LE BUDGET DE TRESORERIE :</b> .....	<b>17</b>
3.1 BUDGET DES ENCAISSEMENTS :	18
3.1.1 Les ventes de produits et services : .....	18
3.1.2 Les apports des associés : .....	18
3.1.3 Les emprunts : .....	18
3.1.4 Les crédits de TVA : .....	18
3.2 BUDGET DES DECAISSEMENTS :	18
3.2.1 Achats matières ou marchandises : .....	18
3.2.2 Salaires nets : .....	18
3.2.3 Charges sociales : .....	19
3.2.4 Frais généraux : .....	19
3.2.5 Impôt sur les sociétés : .....	19
3.2.6 Les dépenses d'investissement : .....	19
3.3 BUDGET DE TVA :	20

Date de mise à jour :	<b>SUPPORT DE COURS</b>	
Septembre 2013		

3.3.1	DEFINITION DE LA TVA .....	20
3.3.2	LES PRINCIPAUX TAUX DE TVA .....	20
3.3.3	L'ASSUJETTISSEMENT DES OPERATIONS A LA TVA.....	20
3.3.4	LE PRINCIPE DE NEUTRALITE DE LA TVA POUR LES ENTREPRISES ..	21
3.4	BUDGET DE TRESORERIE .....	22
3.5	LES LIMITES DU BUDGET DE TRESORERIE .....	22
<b>4.</b>	<b>LES TABLEAUX DE SYNTHESE DU BUSINESS PLAN FINANCIER : .....</b>	<b>23</b>
4.1	LE BILAN PREVISIONNEL : .....	23
4.1.1	Comment chiffrer les postes à l'actif ?.....	23
4.1.1.1	Le poste : actif immobilisé .....	23
4.1.1.2	Le poste : stocks .....	24
4.1.1.3	Le poste : créances clients .....	24
4.1.1.4	Le poste : Disponibilités.....	25
4.1.2	Comment chiffrer les postes du passif ?.....	25
4.1.2.1	Le poste : capital .....	25
4.1.2.2	Le poste : réserves .....	25
4.1.2.3	Le poste : résultat.....	25
4.1.2.4	Le poste : emprunts .....	25
4.1.2.5	Le poste : Fournisseurs .....	26
4.1.2.6	Le poste : personnel et comptes rattachés.....	26
4.1.2.7	Le poste : Dettes fiscales et sociales .....	26
4.1.3	Exemple :.....	27
4.1.4	Contrôle Général du bilan prévisionnel .....	29
4.2	focus sur le besoin en fonds de roulement : .....	29
4.2.1	Le BFR en euros.....	29
4.2.2	Le BFR normatif .....	30
4.2.3	« L'IMPASSE DE TRESORERIE » : COMMENT L'EVITER ? .....	32
4.2.3.1	Crise de croissance :.....	32
4.2.3.2	Crise de gestion du BFR :.....	33
4.2.3.3	Mauvaise politique financière :.....	33
4.2.3.4	Crise de rentabilité : .....	33
4.2.3.5	Baisse d'activité :.....	34
4.3	LE PLAN DE FINANCEMENT : .....	34
4.3.1	Généralités.....	34
4.3.2	Modèle de plan de financement : .....	34
4.3.3	Précisions sur les composantes du plan de financement : .....	35
4.3.4	Conclusion.....	36
4.3.5	Focus sur l'effet de levier de l'endettement : .....	36
4.3.5.1	<b>La rentabilité</b> .....	36
4.3.5.2	<b>La rentabilité financière</b> .....	37
4.3.5.3	<b>La rentabilité économique</b> .....	38
4.3.5.4	<b>Relation entre rentabilité économique et rentabilité financière</b> .....	38
	Illustration de l'effet de levier .....	39
	Les avantages et les limites de l'effet de levier financier. ....	42
	Avantages .....	42
	Inconvénients .....	42
	ANNEXES .....	43
	<b>ANNEXE I - LE COMPTE DE RESULTAT</b> .....	<b>44</b>
	Zoom sur les comptes de charges .....	45
	<b>Les comptes de charges d'exploitation</b> .....	45
	• Achats et variations de stocks .....	45

Date de mise à jour :	<b>SUPPORT DE COURS</b>	
Septembre 2013		

• Services extérieurs et Autres services extérieurs : .....	45
• Impôts, taxes et versements assimilés .....	45
• Charges de personnel .....	45
• Autres charges de gestion courante : .....	45
• Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions d'exploitation (DADP) .....	46
<b>Les comptes de charges financières</b> .....	46
• Charges financières .....	46
<b>Les comptes de charges exceptionnelles</b> .....	46
<b>La participation des salariés et l'impôt sur les sociétés</b> .....	46
Zoom sur les comptes de produits .....	46
<b>Les produits d'exploitation</b> .....	46
• Ventes de produits fabriqués, prestations de services, ventes de marchandises. .	46
• Production stockée (ou déstockage) .....	46
• Production immobilisée .....	47
• Subventions d'exploitation .....	47
• Autres produits de gestion courante .....	47
• Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions d'exploitation : .....	47
<b>Les produits financiers</b> .....	47
<b>Les produits exceptionnels</b> .....	47
<b>ANNEXE 2 - LES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION (SIG)</b> .....	48
LA MARGE COMMERCIALE.	50
LA PRODUCTION DE L'EXERCICE	50
LA VALEUR AJOUTEE	50
L'EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	50
LE RESULTAT D'EXPLOITATION	50
LE RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	51
LE RESULTAT EXCEPTIONNEL	51
LE RESULTAT NET COMPTABLE	51
<b>LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF)</b> .....	52
CALCUL DE LA CAF EN PARTANT DU RESULTAT DE L'EXERCICE (METHODE ADDITIVE)	52
CALCUL DE LA CAF A PARTIR DE L'EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE) (METHODE SOUSTRACTIVE) :	52
<b>ANNEXE 3 - LE BILAN</b> .....	53
○ <b>PRESENTATION DU BILAN</b> .....	53
<b>Analyse de l'actif du bilan</b> .....	54
• L'actif immobilisé .....	54
<b>Les immobilisations incorporelles</b> .....	54
<b>Les immobilisations corporelles</b> .....	54
<b>Les immobilisations financières</b> .....	54
• L'actif circulant .....	54
<b>Stocks et en-cours</b> .....	54
<b>Les créances</b> .....	55
<b>Les valeurs mobilières de placement</b> : elles comprennent les actions, obligations, bons du Trésor, bons de caisse, destinés à être revendus à court terme. ....	55

Date de mise à jour :	<b>SUPPORT DE COURS</b>	
Septembre 2013		

<i>Les disponibilités</i> : ce sont le compte banque (si solde positif) et le compte caisse. (A noter : si le solde de la banque est négatif, le compte banque figurera au passif, dans les dettes). .....	55
<b>Analyse du passif du bilan</b> .....	55
• Les capitaux propres.....	55
<b>Capital social</b> .....	55
<b>Les réserves</b> .....	55
<b>Le report à nouveau</b> .....	55
<b>Le Résultat Net de l'entreprise</b> .....	56
<b>Les subventions d'investissement</b> .....	56
<b>Les provisions réglementées</b> .....	56
• Les provisions pour risques et charges.....	56
• Les dettes.....	56
<b>Les dettes financières auprès des établissements de crédit, ou emprunts indivis</b> .....	56
<b>Les dettes d'exploitation</b> : .....	57
<b>ANNEXE 4 – LES MECANISMES DE LA TVA</b> .....	<b>58</b>
<b>IMPORT / EXPORT / REGIME INTRACOMMUNAUTAIRE</b> .....	<b>58</b>
LE REGIME IMPORT – EXPORT .....	58
Les importations .....	58
Les exportations .....	58
LE REGIME INTRACOMMUNAUTAIRE .....	58
Les conséquences pour les opérations intracommunautaires .....	59
<b>Les ventes intracommunautaires</b> .....	59
<b>Les acquisitions intracommunautaires</b> .....	59
Exemple d'application : .....	60
<b>EXERCICE 1 : COMPTE DE RESULTAT ET BILAN PREVISIONNEL</b> .....	<b>62</b>
3 EXERCICE 2 : EFFET DE LEVIER FINANCIER .....	68
4 EXERCICE 3 : PLAN DE FINANCEMENT .....	70
EXERCICE 4 : CAS DE SYNTHESE .....	74

Date de mise à jour :	<b>SUPPORT DE COURS</b>	
Septembre 2013		

Un business plan sert à présenter et faire adopter un projet au sein d'une entreprise, ou s'il porte sur l'ensemble de l'entreprise, à faire valider une stratégie ou des prévisions financières par les actionnaires. La technique du business plan, basée sur la gestion prévisionnelle d'un projet, peut concerner de nombreux acteurs au sein de l'entreprise : responsables de centres de profits, responsables marketing et commerciaux, dirigeants d'entreprises.

## 1. ELABORATION DU BUSINESS PLAN

Le business plan est un document synthétique de présentation du projet. Il ne se limite pas à une simple approche financière puisque l'élément clé est le niveau d'activité commerciale qui va découler du projet (ventes estimées, prix pratiqués,...) et l'ensemble dépend de la qualité du projet sur le plan innovation et des hommes qui vont le mettre en œuvre d'où une analyse plus large. La partie financière basée sur la gestion prévisionnelle de ce projet, permet plus particulièrement d'apprécier sa faisabilité, d'évaluer sa rentabilité et son risque.

### 1.1 OBJECTIFS ET CONTENU DU BUSINESS PLAN FINANCIER

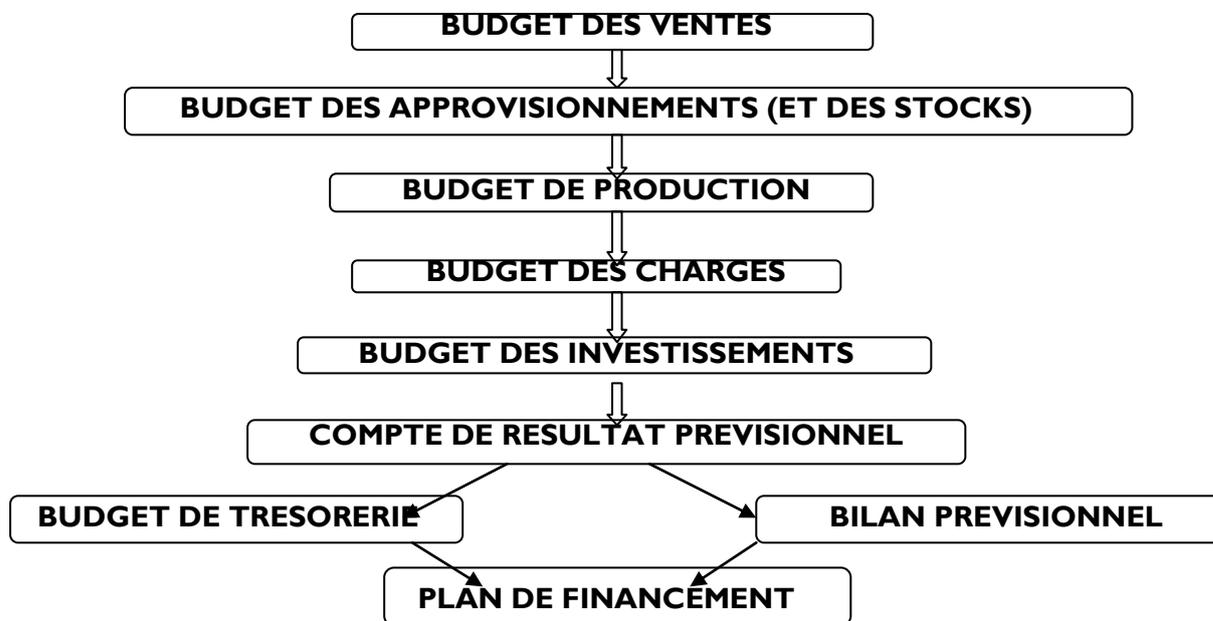
La concrétisation d'une idée de projet requiert une planification efficace sur le plan des finances, des opérations, du marketing et de la gestion.

Un plan d'affaires doit préciser :

- Le(s) propriétaire(s) et le(s) gestionnaire(s) de l'entreprise,
- Le(s) produit(s) ou le(s) service(s) offert(s),
- Le matériel et les ressources nécessaires,
- Les forces et les faiblesses potentielles de l'entreprise,
- Les plans à court et à long terme de l'entreprise,
- Le marché et le secteur dans lesquels l'entreprise poursuivra ses activités (les fournisseurs, la clientèle, la concurrence, les menaces et les opportunités),
- Les programmes de marketing, de vente et de production,
- Les frais d'exploitation,
- Le montant, les sources et les types de financement dont l'entreprise pourrait avoir besoin,
- Les prévisions de vente et de trésorerie,
- Le personnel : à côté des clients, des produits et prestations, les collaboratrices et collaborateurs constituent un facteur essentiel du succès du projet.

L'objet de ce cours est de se concentrer sur la partie financière du business plan.

## I.2 LA METHODOLOGIE DU BUSINESS PLAN FINANCIER :



A partir d'une étude de marché et des données recueillies (marché potentiel, concurrence...), il s'agit d'établir un budget des ventes potentielles, d'être pilote de son chiffre d'affaires : c'est l'étape la plus importante car toute la suite du business plan dépend de ce montant.

Il existe plusieurs méthodes de prévisions des ventes, comme la méthode des moindres carrés, ou la méthode de Meyer (double moyenne).

Deux cas de figure peuvent se présenter :

a) La reprise d'une affaire existante, auquel cas il y a un historique de ventes, il est alors possible de tracer un graphique des ventes (en volume) ou du CA (en valeur) des 3-5 dernières années. La méthode consiste alors à éliminer les points incohérents du nuage de points. Puis à déterminer l'équation de la droite d'ajustement  $y = ax + b$ ,  $a$  étant le coefficient directeur.

On détermine alors le nombre de ventes (en valeur ou en volume) supplémentaires pour chaque année supplémentaire.

b) La création d'une entreprise : n'ayant pas d'historique, il convient alors de partir sur les chiffres moyens du secteur, de la concurrence, à partir d'un panier moyen multiplié par le nombre de clients journaliers prévisionnels.

Une fois les ventes prévisionnelles estimées, il s'agit alors de définir les achats et approvisionnements en fonction des ventes, et d'établir une gestion des stocks la moins coûteuse possible.

Puis il faut ensuite :

- Définir un budget de production qui calcule le plus précisément possible le coût de production, le coût de revient du ou des produit(s) (notions de charges fixes / variables).

- Définir le projet et les moyens qu'il requiert sur le plan matériel (équipement, locaux,...), humain (personnel ...), donc des investissements qu'il faut envisager.
- Elaborer un compte de résultat prévisionnel mensuel sur une période de 12 à 24 mois suivant la progression d'activité.
- Elaborer un compte de résultat prévisionnel annuel sur une période de 3 à 5 ans suivant la progression du chiffre d'affaires.
- Elaborer un plan de trésorerie sur une période de 12 à 24 mois afin de mettre en évidence les moyens financiers nécessaires au projet.
- Définir un bilan prévisionnel de début d'activité qui montre ce que l'entreprise possède (= l'actif) et comment elle le finance (= le passif)

## 2. LE COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL<sup>1</sup> :

### 2.1 APPROCHE PAR LES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT :

Le compte de résultat permet avant tout de s'assurer de l'équilibre d'exploitation c'est -à-dire de la couverture des charges par les produits.

Cependant cette seule couverture ne peut être satisfaisante à terme, car un résultat est nécessaire pour financer le développement et pour rémunérer les capitaux investis.

Aussi l'apparition d'un résultat nul, voire d'un déficit, ne doit pas être perçu comme normal.

Le compte de résultat est présenté sur 12 mois (ou plus) suivant le plan de trésorerie (compte de résultat mensuel prévisionnel sur 12 mois), puis une projection annuelle sera établie sur 3 à 5 ans (compte de résultat annuel prévisionnel sur 3 à 5 ans).

#### Exemple de compte de résultat prévisionnel mensuel (sous forme SIG) pour une entreprise de négoce (sur 6 mois)

Postes / mois	Janvier/N	Février/N	Mars/N	Avril/N	Mai/N	Juin/N
Ventes	700 000	700 000	700 000	700 000	700 000	700 000
Remises	0	0	0	0	0	0
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>700 000</b>					
Achats de marchandises vendues	420 000	420 000	420 000	420 000	420 000	420 000
Frais accessoires sur achats	42 000	42 000	42 000	42 000	42 000	42 000
Transports sur achats	21 000	21 000	21 000	21 000	21 000	21 000
Variation de stock	0	0	0	0	0	0

<sup>1</sup> Cf. compléments d'information sur le Compte de Résultat en Annexe I

Date de mise à jour :	<b>SUPPORT DE COURS</b>	
Septembre 2013		

<b>Coût d'achat des march. Vendues</b>	<b>483 000</b>					
<b>Marge brute</b>	<b>217 000</b>					
Taux de marge du mois	0	0	0	0	0	0
Autres achats charges externes (a)	67 000	67 000	67 000	67 000	67 000	67 000
- Sous-traitance						
- Redevance crédit-bail						
- Locations						
- Assurances						
- Publicité						
- Déplacements missions réceptions						
- Frais postaux et de télécom.						
- Services bancaires et assimilés						
- Autres						
<b>Valeur ajoutée</b>	<b>150 000</b>					
Impôts et taxes	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
Charges de personnel						
- Salaires et traitements bruts	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000
- Rémunération de l'exploitant						
- Charges sociales patronales	24 000	24 000	24 000	24 000	24 000	24 000
- Cot. sociales personnelles de l'exploitant						
- Autres charges de personnel						
Autres charges de gestion courante						
- Redevances pour concessions brevets						
- Pertes sur créances irrécouvrables						
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>66 000</b>					
Dotations aux amortissements d'exploitation	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000
Dotations aux provisions d'exploitation						
Charges financières						
- Intérêts des emprunts	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000
- Escomptes accordés						
- Pertes de change						
- Intérêts du découvert						
<b>Résultat courant</b>	<b>33 000</b>					
Charges exceptionnelles						
- Pénalités et amendes						
- Valeurs comptables des éléments cédés						
Résultat avant impôts sur les sociétés	33 000	33 000	33 000	33 000	33 000	33 000
Participation des salariés						
Impôt sur les sociétés (a)	11 000	11 000	11 000	11 000	11 000	11 000
<b>RESULTAT NET COMPTABLE</b>	<b>22 000</b>					

(a) Taux IS 33 1/3 %

Le compte de résultat prévisionnel est établi dans un premier temps en considérant un financement sur fonds propres, c'est-à-dire sans aucun emprunt (donc pas de charges financières liées à cet emprunt). En effet, le financement n'a pas d'incidence sur la performance intrinsèque d'un projet (principe de séparation de la rentabilité de l'investissement par rapport à son mode de financement).

Date de mise à jour :	<b>SUPPORT DE COURS</b>	
Septembre 2013		

Le compte de résultat est détaillé poste de produit par poste de produit, et poste de charge par poste de charge s'il n'existe que peu de postes, sinon on élabore un état de synthèse et en annexe un état détaillant les postes de charges de faible importance qui seront alors regroupés sous l'intitulé « frais généraux ».

### 2.1.1 Les produits d'exploitation prévisionnels

Le chiffre d'affaires prévisionnel permet d'élaborer un compte de résultat prévisionnel dans lequel on va intégrer tous les éléments relatifs au projet. Du niveau d'activité dépendra l'estimation des moyens nécessaires et ainsi les charges qui en découlent.

### 2.1.2 Les charges d'exploitation prévisionnelles

#### 2.1.2.1 Achats de matières premières ou de marchandises

Pour les activités de négoce (achat/revente) ou pour les activités de production (transformation de biens ou de matières) on raisonnera à partir de la marge pratiquée dans le secteur afin de rester cohérent par rapport à la pratique de la concurrence.

Si l'on envisage un chiffre d'affaires de 2 000 000 € la première année et que la marge dans le secteur est de 20 %, on portera en achat 1 600 000 €.

D'une manière générale, les achats tout comme les autres charges d'exploitation sont comptabilisées hors taxes récupérables. Il existe quelques exceptions, et dans ce cas le montant des achats doit figurer en TTC car l'entreprise ne peut récupérer la TVA ; c'est le cas notamment des associations.

#### 2.1.2.2 Rémunérations, salaires et charges

Les rémunérations peuvent concerner des salariés ou assimilés, ou des gérants majoritaires.

##### a) Pour les salariés ou assimilés (gérant minoritaire de SARL, PDG de SA)

Les salaires sont fonction des effectifs engagés dans le projet, multipliés par les salaires bruts, sur la ligne « salaires ».

Une deuxième ligne « charges sociales » correspond aux cotisations patronales ; le taux moyen qui peut être retenu est de 40 %.

Le salaire sera fonction : du poste, des obligations liées au secteur (conventions collectives), de la politique que souhaite avoir l'entreprise dans ce domaine, des usages de la profession.

Si les effectifs ne peuvent être déterminés dans un premier temps on peut estimer le poste par rapport aux normes du secteur (par exemple considérer 34 % du chiffre d'affaires dans l'hôtellerie).

Exemple de présentation de l'état des salaires et charges

Postes	Janvier / N	Février / N	Mars / N	Avril / N	Mai / N	Jun / N
Effectifs	1	1	1	1	2	2
Salaire brut salarié n° 1	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500
Salaire brut salarié n° 2					1 400	1 400
Total salaires bruts	1 500	1 500	1 500	1 500	2 900	2 900
Charges sociales patronales 40%	600	600	600	600	1 160	1 160
<b>Masse salariale chargée</b>	<b>2 100</b>	<b>2 100</b>	<b>2 100</b>	<b>2 100</b>	<b>4 060</b>	<b>4 060</b>

Date de mise à jour :	<b>SUPPORT DE COURS</b>	
Septembre 2013		

Détails :						
Charges sociales salariales 20%	300	300	300	300	580	580
Total salaires nets (a)	1 200	1 200	1 200	1 200	2 320	2 320
Total des charges sociales (b)	900	900	900	900	1 740	1 740

(a) Salaires bruts - charges sociales salariales

(b) charges sociales patronales + charges sociales salariales

*N.B : au compte de résultat sont enregistrés les salaires bruts et les charges sociales patronales.*

#### b) Pour les gérants majoritaires

L'indemnité de gérance est portée en rémunération sur la ligne salaires. Si les cotisations sont prises en charge par la société (il faut que cela soit spécifié explicitement), elles sont portées à la ligne charges sociales patronales avec un taux de l'ordre de 40 %.

#### 2.1.2.3 Les frais généraux (charges diverses d'exploitation)

Sous cet intitulé on considère les charges recouvrant les petits achats (eau, électricité, fournitures de bureau, petit matériel et outillage), les services, les autres services extérieurs, et les impôts et taxes.

Certains postes sont connus ou déterminés avec une certaine précision :

##### a) Loyer

En fonction du contrat de bail si l'entreprise est locataire. Attention si le loyer est payable trimestriellement, il figure cependant, chaque mois pour un tiers, dans le compte de résultat.

##### b) Assurances

Là encore il faut répartir la prime d'assurance sur la base 1/12<sup>ème</sup> par mois, même si le paiement de la prime d'assurance est annuel.

D'autres postes sont à déterminer en fonction de l'activité présumée.

#### Nota :

Il ne faut pas attacher trop d'importance à des postes de faible valeur ; il est préférable de s'attacher à chiffrer correctement : les charges de personnel, les loyers, les achats de matières premières ou de marchandises.

Le principe du 20/80 suivant lequel 20 % des postes représentent 80 % du budget peut s'appliquer ici par simplification.

**Le compte de résultat mensualisé ne traduit pas les flux de trésorerie mais les charges engagées chaque mois. (La trésorerie sera analysée plus tard dans le budget de trésorerie).**

Date de mise à jour :	<b>SUPPORT DE COURS</b>	
Septembre 2013		

### 2.1.3 Les dotations aux amortissements

#### 2.1.3.1 Les biens concernés par l'amortissement

Ce sont les biens dont l'usage dépasse le cadre de l'exercice comptable (en général l'année) et qui se déprécient du fait de l'usage ou des évolutions techniques dans le temps (bâtiments, agencements, matériels et outillages, matériels et mobiliers de bureau, matériels informatiques...).

Certains biens, n'étant pas naturellement soumis à dépréciation, ne seront pas amortis, c'est le cas des terrains et du fonds de commerce. D'autres dépenses comme les frais de constitution de la société, les droits d'entrée dans une franchise peuvent être comptabilisées en charges de l'exercice, ou faire l'objet d'un amortissement linéaire sur 5 ans. C'est une option fiscale libre.

#### 2.1.3.2 Le mode de calcul de l'amortissement

L'amortissement est la dépréciation économique des actifs utilisés, il correspond à la perte de valeur du fait de l'usage.

Nous présenterons ci-dessous 2 modes d'amortissement : l'amortissement linéaire et l'amortissement par référence à une unité d'œuvre (variable).

Supposons l'acquisition et la mise en service d'un matériel industriel pour 20 000 € HT le 1<sup>er</sup> janvier N. Sa valeur résiduelle en fin d'utilisation est considérée comme nulle.

##### a) L'amortissement linéaire

Le matériel industriel s'amortit selon le mode linéaire, c'est-à-dire que le montant amortissable de l'immobilisation est réparti par fractions égales sur le nombre d'années d'utilisation prévu. Le taux d'amortissement linéaire est donc ici de  $100 / 5 = 20\%$

Le tableau d'amortissement se présentera ainsi :

	VNC début exercice	Taux	Amortissement	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Amortissements	VNC fin exercice
N	20 000	20%	4 000	4 000	16 000
N+1	16 000	20%	4 000	8 000	12 000
N+2	12 000	20%	4 000	12 000	8 000
N+3	8 000	20%	4 000	16 000	4 000
N+4	4 000	20%	4 000	2000	0

##### b) L'amortissement variable

Il n'est pas lié à une suite mathématique mais à l'utilisation de l'actif, il reflète ainsi avec exactitude l'usure réelle de l'actif.

Dans l'exemple, le matériel industriel s'amortit en fonction des avantages économiques attendus sur les 5 années d'utilisation, c'est-à-dire par exemple en fonction du nombre d'unités fabriquées.

Date de mise à jour :	<b>SUPPORT DE COURS</b>	
Septembre 2013		

Le nombre d'unités qui seront fabriquées année par année, est représenté dans le tableau ci-dessous :

	nombre d'u.o.	en %
N	42 000	35%
N+1	36 000	30%
N+2	24 000	20%
N+3	12 000	10%
N+4	6 000	5%
Total	120 000	100%

Le tableau d'amortissement se présentera ainsi :

	VNC début exercice	Taux	Amortissement	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Amortissements	VNC fin exercice
N	20 000	35%	7 000	7 000	13 000
N+1	13 000	30%	6 000	13 000	7 000
N+2	7 000	20%	4 000	17 000	3 000
N+3	3 000	10%	2 000	19 000	1 000
N+4	1 000	5%	1 000	20 000	0

#### 2.1.4 Les charges financières :

On retrouve notamment dans les charges financières prévisionnelles les intérêts des emprunts nécessaires au fonctionnement de l'activité.

#### 2.1.5 Le résultat courant :

Le résultat courant est obtenu par la différence entre [les produits d'exploitation + les produits financiers], et [les charges d'exploitation + les charges financières].

#### 2.1.6 Le résultat avant impôts :

Le résultat avant IS est la somme du résultat courant et du résultat exceptionnel ; il est également la différence entre tous les produits et toutes les charges, quelle que soit leur nature, et ce, avant prise en compte de l'imposition sur les sociétés.

#### 2.1.7 Le résultat net (=net d'Impôt sur les Sociétés) :

Ce résultat comptable avant impôt « retraité des contraintes fiscales » donne le résultat fiscal. Ce résultat fiscal sera ensuite soumis à l'impôt si l'on est en présence d'une société relevant de l'impôt sur les sociétés (IS). Relèvent de l'IS les SARL qui n'optent pas à l'impôt sur le revenu, les SA,

certaines SNC sur option, ou SCI sur option ou de plein droit.

Le résultat avant impôts corrigé de l'éventuel IS (taux de 33 1/3 %) donne le résultat net comptable (RNC).

## 2.2 APPROCHE PAR LA RENTABILITE :

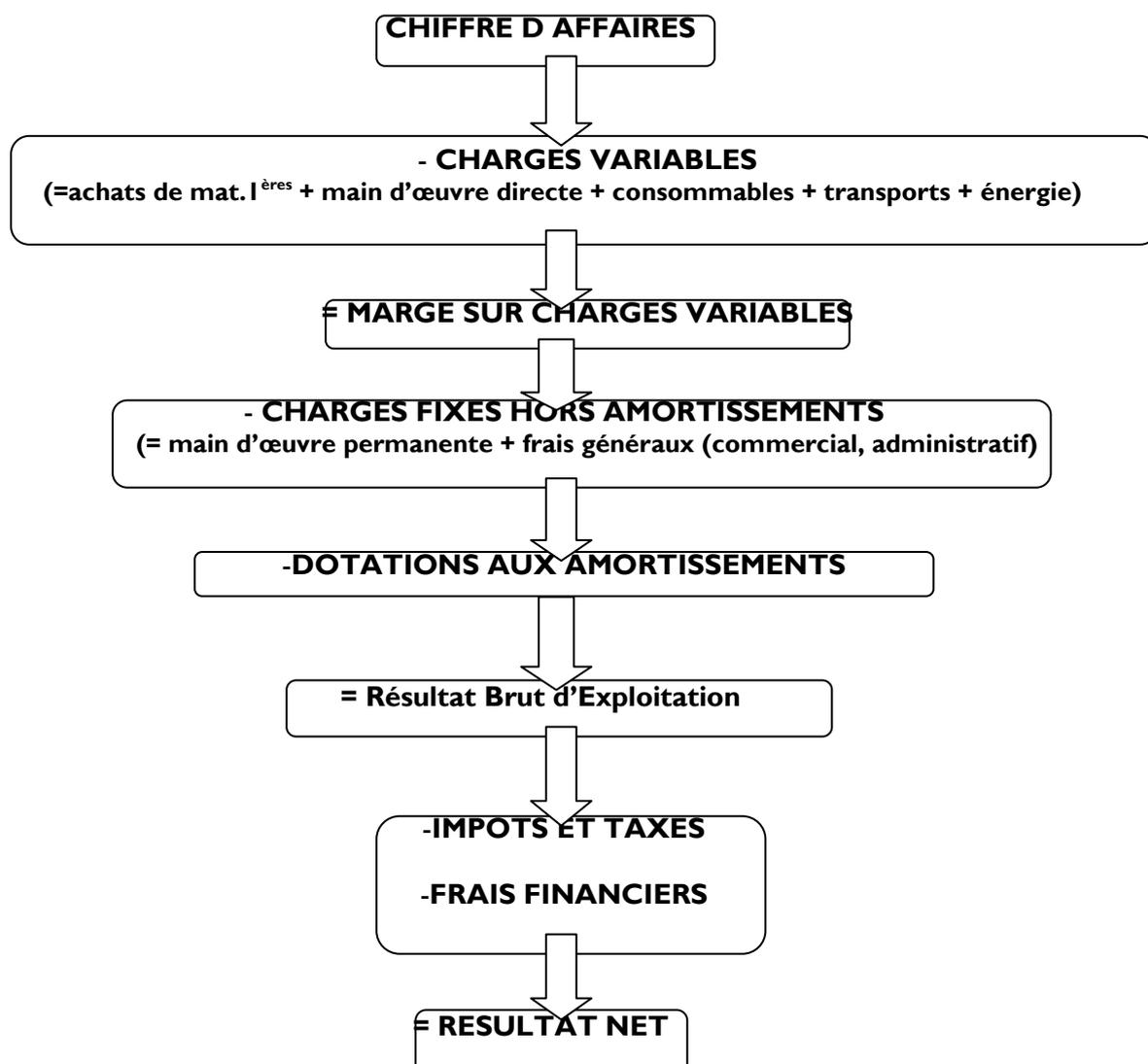
Le but est de déterminer le seuil de rentabilité, c'est-à-dire le niveau de chiffre d'affaires à partir duquel l'entreprise dégagera un profit.

Pour cela, il convient de retraiter les postes du compte de résultat ci-dessus en regroupant les charges en 2 catégories :

Les charges fixes : qui ne varient pas en fonction du niveau d'activité (exemple : loyer)

Les charges variables : qui sont directement influencées par le niveau d'activité (ex : les achats de matières premières ou de marchandises)

### SCHEMA DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL / CALCUL DE RENTABILITE



Date de mise à jour :	<b>SUPPORT DE COURS</b>	
Septembre 2013		

### 2.2.1 LE SEUIL DE RENTABILITE :

La marge sur charge variable correspond à la marge brute (marge commerciale)

En divisant la marge sur charge variable (MCV) par le chiffre d'affaires (CA), on obtient le taux de marge sur charge variable (TMSCV).

Le seuil de rentabilité se calcule en divisant les charges fixes (CF) par le taux de marge sur charges variables :

$$\text{SR} = \text{CF} / \text{TMSCV}$$

Il répond à la question « combien de produits dois-je vendre, multiplié par la marge que je gagne sur chacun des produits, pour couvrir mes frais fixes ? »

Attention à obtenir le seuil de rentabilité le plus bas possible pour démarrer son activité, ce qui revient à avoir le niveau de charges fixes le plus faible possible.

### 2.2.2 LE POINT MORT

Le point mort (PM) correspond à la **date** à laquelle le seuil de rentabilité sera atteint.

Si le CA prévisionnel est connu, et que l'activité prévue est linéaire sur 12 mois, le point mort (PM) se calcule de la façon suivante :

$$\text{PM} = (\text{SR} / \text{CA}) \times 360 \text{ j}$$

On obtient ainsi un nombre de jours, à ajouter au 1<sup>er</sup> Janvier pour trouver la date exacte.

Dans le cas d'activité saisonnière, il convient d'adapter la formule au nombre de jours composant la saison (exemple : 120 jours pour une saison d'été s'étendant du 1<sup>er</sup> Juin au 30 Septembre) et de débiter le comptage des jours au 1<sup>er</sup> jour de la saison.

Nous verrons plus loin qu'il existe 2 types de point mort :

- Le « petit point mort » qui ne comptabilise dans ses charges fixes que les seules charges d'exploitation : le point mort calcule ainsi la date à laquelle la marge commerciale couvrira les charges « courantes » (plutôt utilisé par les succursales ou points de vente des grands groupes, qui ont tendance à « mutualiser » les investissements : exemple : ouverture d'une agence bancaire)
- Le « grand point mort » (plutôt utilisé par les entreprises indépendantes) qui tient compte en plus des investissements, et qui comptabilise donc en plus les dotations aux amortissements dans les charges fixes : le grand point mort calcule ainsi la date à laquelle la marge brute couvrira l'ensemble des charges fixes.

### 2.2.3 LES CAUSES DE PERTE DE RENTABILITE

#### 2.2.3.1 L'effet de ciseau :

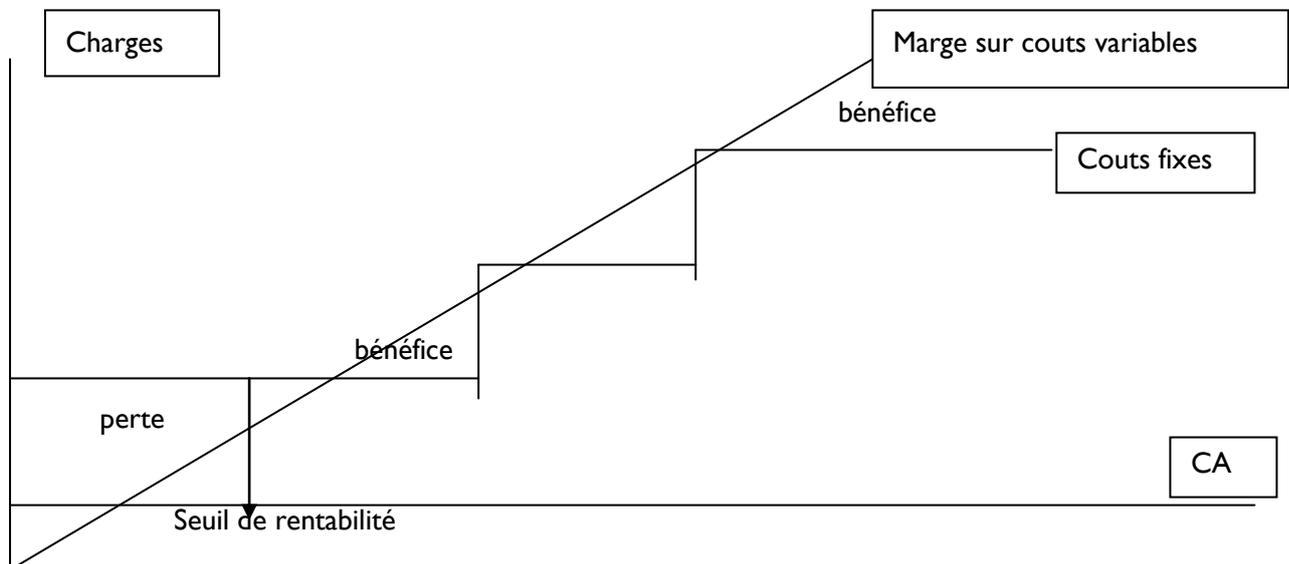
Il correspond à une évolution défavorable du prix de vente par rapport au coût d'achat unitaire. Son origine se trouve dans :

- Une hausse du coût des matières premières que l'entreprise ne parvient pas à répercuter sur le prix de vente (contexte de forte concurrence)
- Une baisse du prix de vente voulue (prise de parts de marché) ou subie (baisse de la demande, crise économique, marché en déclin...)
- Evolution défavorable du cours de change (si import de matières lere ou export de notre production)

L'effet de ciseau se traduit par une baisse du taux de marge brute, donc la marge commerciale ou la marge sur coût variable.

#### 2.2.3.2 L'effet « seuil de rentabilité » :

Nous venons de voir plus haut que le seuil de rentabilité (CA minimum pour couvrir les charges et ne pas réaliser de pertes) repose sur la différenciation entre 2 catégories de charges : charges fixes, et charges variables. Or les charges fixes ne le sont que temporairement, jusqu'au prochain investissement rendu nécessaire par l'augmentation de l'activité. Si l'on représente graphiquement les charges en fonction du chiffre d'affaires, on obtient une courbe en « marches d'escalier », les investissements ne doivent pas être trop importants, pour que la marche ne soit pas trop haute et ne replonge l'entreprise en perte.



Date de mise à jour :	<b>SUPPORT DE COURS</b>	
Septembre 2013		

### 3.LE BUDGET DE TRESORERIE :

Le plan de trésorerie prévisionnel, appelé couramment « budget de trésorerie » permet de mettre en évidence le besoin de financement sur les premiers mois d'activité. Le plan de trésorerie présente l'intérêt d'une lecture directe de l'équilibre financier à court terme.

A ne pas confondre avec le compte de résultat prévisionnel : le compte de résultat met en évidence les produits et charges, alors que le budget de trésorerie met en évidence les encaissements / décaissements.

Le budget de trésorerie est la synthèse des données financières de la phase «investissement» et de la phase «exploitation».

Il faut donc partir d'une part des données issues du plan d'investissement et d'autre part des données issues du compte de résultat prévisionnel mensuel, en se posant systématiquement les questions suivantes :

- **Combien** l'entreprise décaisse-t-elle ou encaisse-t-elle ? L'opération analysée est-elle assujettie à TVA et si oui à quel taux ?
- **Quand** l'entreprise décaisse-t-elle ou encaisse-t-elle l'argent ? L'opération analysée se dénoue-t-elle au comptant, dans 30 jours, etc. ?

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, en application de la Loi de Modernisation de l'Economie (article 21), sauf dispositions contraires figurant aux conditions de vente ou convenues entre parties, le délai de paiement entre entreprises est fixé à 30 jours après réception des marchandises. Le délai contractuel ne peut dépasser 45 jours fin de mois ou 60 jours à compter de la date de la facture.

Il se construit en 4 étapes :

-budget des encaissements (sous-total « recettes ») : indique les rentrées prévisionnelles de trésorerie sur un mois donné ; (qui tient compte des délais de paiement accordés aux clients),

-budget des décaissements (sous-total « dépenses ») : indique les sorties prévisionnelles de trésorerie sur un mois donné, (qui tient compte des délais de paiement accordés par les fournisseurs),

-budget de TVA,

-et enfin compilation des 3 premiers budgets en 1 budget de trésorerie. La variation de trésorerie : donne le flux net (entrées-sorties du mois) et permet de voir si la trésorerie se dégrade ou s'améliore. La trésorerie cumulée permet de voir la situation en fin de mois.

Important : Les encaissements / décaissements sont toujours exprimés TTC.

Date de mise à jour :	<b>SUPPORT DE COURS</b>	
Septembre 2013		

### **3.1 BUDGET DES ENCAISSEMENTS :**

#### **3.1.1 Les ventes de produits et services :**

On reporte en fonction des échéances les encaissements prévisionnels des clients. Les règlements des clients sont considérés TTC. Le reversement de la TVA sera pris en compte pour déterminer la TVA à décaisser. En début d'année il faut penser à prendre en compte le solde du poste « créances clients » au bilan précédent qui fait l'objet d'un règlement en début de période.

#### **3.1.2 Les apports des associés :**

On reporte l'apport en capital des associés ou les apports ponctuels des associés du type apport en compte courant. L'apport en compte courant permet de consolider la trésorerie pour une période donnée, les associés récupèrent les fonds dès que la trésorerie le permet.

#### **3.1.3 Les emprunts :**

Le montant de l'emprunt sera parfois défini en fonction du plan de trésorerie, de sorte que la trésorerie ne soit pas négative ou n'excède pas le découvert autorisé. Aussi le plan sera établi dans un premier temps avant financement. Puis on détermine ensuite l'emprunt en l'arrondissant en fonction de la pointe de trésorerie qui apparaît dans le plan de trésorerie (emprunt à court terme ou autorisation de découvert) ou dans le plan de financement (emprunt à long terme).

#### **3.1.4 Les crédits de TVA :**

Cf. paragraphe relatif à la TVA ci-après.

### **3.2 BUDGET DES DECAISSEMENTS :**

#### **3.2.1 Achats matières ou marchandises :**

Il faut considérer les achats **payés** dans le mois, à la différence du compte de résultat prévisionnel qui indique les charges engagées. Il faut tenir compte des conditions de paiement imposées par les fournisseurs (dans le cadre de la LME cependant).

#### **3.2.2 Salaires nets :**

Ce poste reprend le montant net payé au salarié : montant brut diminué des charges salariales (environ 20 % du brut). Les 20 % retenus sont payés par l'employeur avec les cotisations patronales aux organismes sociaux (URSSAF, ASSEDIC, Caisses de retraite).

Date de mise à jour :	<b>SUPPORT DE COURS</b>	
Septembre 2013		

### 3.2.3 Charges sociales :

Les cotisations sociales payées par l'entreprise sont composées des charges sociales patronales et salariales.

Elles sont payables en fonction des effectifs salariés, selon le rythme ci-dessous :

- Pour les entreprises de 10 salariés et plus : le 15 du mois suivant
- Pour les entreprises de moins de 10 salariés : le 15 du début du trimestre suivant

### 3.2.4 Frais généraux :

Ce poste reprend les petits postes pour leur montant TTC. Attention certains postes ne sont pas assujettis à la TVA (exemple : prime d'assurance). Dans ce cas bien évidemment, il faut partir du montant exprimé en hors taxes.

### 3.2.5 Impôt sur les sociétés :

Sont à porter sur le plan de trésorerie les 4 acomptes et le solde de l'IS.

La première année d'activité l'entreprise n'a pas de décaissement du fait de l'IS ; un premier versement intervient le 15/04/N+1. L'impôt est payé en une seule fois.

Ensuite c'est un système d'acompte sur la base du dernier bénéfice fiscal connu, acompte d' $\frac{1}{4}$  de l'IS, soit  $33 \frac{1}{3} \div 4 = 8,33 \%$  du bénéfice fiscal précédent avec un ajustement sur le deuxième acompte.

Ci-dessous, à titre informatif, les dates des acomptes si l'exercice comptable ajusté à l'année civile :

- 1<sup>er</sup> acompte le 15 mars N, calculé sur le bénéfice fiscal N-2
- 2<sup>ème</sup> acompte le 15 juin N, calculé sur le bénéfice fiscal N-1 + complément (par rapport au 1<sup>er</sup> acompte qui était calculé sur N-2=
- 3<sup>ème</sup> acompte le 15 septembre N, calculé sur le bénéfice fiscal N-1
- 4<sup>ème</sup> acompte de 15 décembre N, calculé sur le bénéfice fiscal N-1

### 3.2.6 Les dépenses d'investissement :

Dans l'établissement du budget de trésorerie, il ne faut pas oublier d'intégrer les dépenses issues de l'investissement. Il faut partir des données issues du plan d'investissement.

Par exemple, la Société Lili désire investir dans une nouvelle machine en janvier de l'année N. Le prix d'achat de cette machine est de 50 000 € hors taxes payable dans 60 jours. Le taux de TVA applicable est de 20 %.

Dans le plan de trésorerie l'achat de la machine sera à positionner en dépenses au titre du mois de mars (date du paiement au fournisseur) pour :  $50\,000 \times 1,20 = 60\,000$  €.

Et cet achat donne droit à une TVA déductible de 10 000 € qui devra être reportée dans le budget de TVA, cf. paragraphe ci-après.

Date de mise à jour :	<b>SUPPORT DE COURS</b>	
Septembre 2013		

### **3.3 BUDGET DE TVA :**

La taxe sur la valeur ajoutée est un impôt indirect qui a été créé en France en 1954. Elle a ensuite été progressivement étendue à l'ensemble de l'activité économique par les réformes de 1968 et 1979. La TVA a également été adoptée par un grand nombre de pays ; elle est actuellement généralisée dans l'ensemble des pays de l'Union Européenne. De nombreuses directives européennes conduisent à une harmonisation progressive des systèmes fiscaux des différents pays, mais les taux sont encore loin d'être partout les mêmes.

#### **3.3.1 DEFINITION DE LA TVA**

La TVA est un impôt indirect supporté par le consommateur final, et qui est calculé sur la valeur ajoutée des entreprises. Pour une entreprise la valeur ajoutée est la différence entre la production de l'entreprise et les biens et services en provenance de l'étranger.

Prix HT x Taux de TVA = Prix TTC

Il existe deux régimes principaux de TVA, le régime de la TVA sur les débits, et le régime de la TVA sur les encaissements, et un régime accessoire, le régime de TVA sur la marge.

#### **3.3.2 LES PRINCIPAUX TAUX DE TVA**

Il existe différents taux de TVA en France, dont la valeur dépend de la nature du bien taxé. Les taux en vigueur sont accessibles sur le site suivant :

<http://www.economie.gouv.fr/cedef/taux-tva-france-et-union-europeenne>

#### **3.3.3 L'ASSUJETTISSEMENT DES OPERATIONS A LA TVA**

Certaines activités sont assujetties à TVA, par exemple les activités commerciales, alors que d'autres en sont exonérées comme les opérations d'assurances, les intérêts des emprunts, les salaires, les dons etc. Pour plus de renseignements, se référer aux articles 256 – 257 et suivants du Code Général des Impôts.

L'objectif de ce cours n'est pas de faire une étude du fonctionnement de la TVA, mais bien de sensibiliser le lecteur à ses principes de base. Pour un approfondissement du fonctionnement de la TVA, il est indispensable de consulter des sites et ouvrages spécialisés en la matière.<sup>2</sup>

---

<sup>2</sup> Pour un complément d'informations, Cf. Annexe relative à la TVA

Date de mise à jour :	<b>SUPPORT DE COURS</b>	
Septembre 2013		

### 3.3.4 LE PRINCIPE DE NEUTRALITE DE LA TVA POUR LES ENTREPRISES

La TVA est neutre dans l'activité d'une entreprise : elle n'est ni une charge ni un produit pour l'entreprise. La TVA est générée à partir du moment où il y a des échanges entre professionnels, mais globalement elle est à la charge du consommateur final, c'est à dire principalement les personnes physiques. Ce principe a pour conséquence la neutralité de la TVA pour les entreprises.

Les entreprises collectent la TVA à travers les ventes qu'elles réalisent et la reversent à l'Etat après avoir déduit la TVA qu'elles ont payé sur leurs achats de biens et services et d'immobilisations.

La TVA ne représente ainsi que des flux de trésorerie circulant temporairement dans l'entreprise.

Règle générale :

$$\begin{aligned}
 &\text{TVA collectée du mois N} - \text{TVA déductible du mois N} \\
 &= \text{TVA à payer du mois N} \\
 &= \text{TVA décaissée le mois N+1}
 \end{aligned}$$

TVA à payer :

Dans le plan de trésorerie les produits et les charges sont exprimés en TTC. Il ne faut donc pas oublier d'intégrer la TVA à payer dans le budget de trésorerie lorsque l'entreprise est en présence d'une TVA collectée plus forte que la TVA déductible. D'une façon générale la TVA doit être acquittée pour le 15 du mois suivant.

Le montant du crédit de TVA ou de la TVA à payer est issu du budget mensuel de la TVA. Budget qui doit être monté en parallèle du budget de trésorerie et en fonction des règles fiscales existantes dans l'entreprise à savoir soit :

- Régime de TVA sur les débits
- Régime de TVA sur les encaissements <sup>3</sup>

Le calcul de la TVA à payer ne tient donc pas toujours compte des délais de paiements clients ou fournisseurs ; il arrive donc parfois à l'entreprise d'être obligée d'avancer de la TVA sur un règlement client que l'on n'a pas encore encaissé, d'où un risque de tension de trésorerie.

Crédit de TVA :

Lorsqu'une entreprise présente une situation où la TVA déductible supérieure à la TVA collectée elle se retrouve en crédit de TVA.

Depuis 2010, la règle pour les remboursements de TVA dans le cadre du régime réel normal est la suivante :

- remboursement en fin d'année civile, si le montant du crédit est d'au moins 150 € ;
- ou remboursement en cours d'année, au cours de n'importe quel mois, à condition que le crédit soit d'au moins 760 €. <sup>4</sup>

<sup>3</sup> Cf. Annexe sur la TVA

Date de mise à jour :	<b>SUPPORT DE COURS</b>	
Septembre 2013		

### 3.4 BUDGET DE TRESORERIE

La trésorerie cumulée indique le montant effectivement à disposition de l'entreprise en fin de mois. Ainsi une trésorerie cumulée négative indique que l'entreprise aura un découvert, ce qui ne peut être envisagé qu'en cas d'autorisation de la banque. Le plan de trésorerie sera ajusté dans un deuxième temps pour un retour à l'équilibre, en fonction des décisions de financement envisagées :

- Augmentation des apports des associés
- Augmentation des emprunts

Une variation de trésorerie négative indique une dégradation dans le mois mais pas nécessairement un découvert. Il faut penser à vérifier la cohérence du solde cumulé en fin d'année en le comparant à celui figurant au bilan ou au plan de financement. Tout écart traduit une erreur.

### 3.5 LES LIMITES DU BUDGET DE TRESORERIE

Le plan de trésorerie est tributaire, comme la prévision d'une manière générale, de l'activité et plus particulièrement du chiffre d'affaires. Les hypothèses de travail souffriront de tout écart dans l'appréciation du niveau d'activité, mais aussi des écarts liés à de nouvelles dispositions comme la hausse des cotisations sociales par exemple.

Un budget de trésorerie n'est pas une parade à l'impayé ni à la défaillance. D'une manière générale l'entreprise peut subir un impayé important mais aussi se voir appliquer de nouvelles conditions de règlement par un gros donneur d'ordre, toujours dans le cadre des limites fixées par la Loi de Modernisation de l'Economie.

L'entreprise, lorsqu'elle est de petite taille, aura souvent un frein à l'établissement d'un plan à long terme. L'entrepreneur pourra prendre ses décisions en fonction d'opportunités et non en fonction de décisions stratégiques à long terme ; la volonté de ne pas s'imposer un cadre rigide de prise de décision se traduira par une diminution de la visibilité à long terme.

L'entreprise devra cependant apprécier l'opportunité de mettre en place une véritable gestion de trésorerie, car le travail nécessaire à la base, au niveau de la collecte d'informations, peut engendrer des coûts qui neutraliseraient tous les gains. Ces raisons expliquent l'absence de prévision formalisée dans les petites entreprises.

---

<sup>4</sup>Il est possible de demander le remboursement d'une partie seulement du crédit de TVA, et de conserver le solde pour l'imputer sur le mois suivant. Le montant minimum du remboursement à demander est de 760 €.

#### 4. LES TABLEAUX DE SYNTHÈSE DU BUSINESS PLAN FINANCIER :

##### 4.1 LE BILAN PRÉVISIONNEL :

Le bilan prévisionnel reflète le patrimoine futur de l'entreprise, avec ce qu'elle possèdera (actif) et ce qu'elle devra à ses créanciers (passif).

Il a pour objectif d'apprécier les conséquences des actions prévues sur la structure financière de l'entreprise pour les années à venir.

Il permet de mesurer l'équilibre financier compte tenu des budgets prévisionnels, ainsi que de contrôler la réalisation des budgets par comparaison avec les données réalisées du bilan comptable à la même date, et d'analyser les écarts.

Le bilan prévisionnel est établi annuellement à l'aide du bilan comptable d'ouverture de l'exercice et de l'ensemble des budgets. Sa présentation est identique au modèle prévu pour les comptes annuels.

En voici un modèle synthétique :

BILAN PRÉVISIONNEL					
Postes	Brut	Amort	Net	Postes	Net
<b>Actif immobilisé</b>				<b>Capitaux propres</b>	
Frais d'établissements				Capital	
Fonds de commerce				Réserves	
Terrains				Report à nouveau	
Constructions				Résultat	
Matériel				<b>Total 3</b>	
<b>Total 1</b>				<b>Dettes</b>	
<b>Actif circulant</b>				Emprunts *	
Stocks				Fournisseurs	
Créances clients				Personnel & comptes rattachés	
Disponibilités				Dettes fiscales et sociales	
<b>Total 2</b>				<b>Total 4</b>	
<b>Total de l'Actif</b>				<b>Total du Passif</b>	
				•Dont concours bancaires courants	

##### 4.1.1 Comment chiffrer les postes à l'actif ?

###### 4.1.1.1 Le poste : actif immobilisé

Dans la colonne « Brut » on retient le coût d'achat des immobilisations.

Date de mise à jour :	<b>SUPPORT DE COURS</b>	
Septembre 2013		

Dans la colonne « Amortissements », on retient le cumul des amortissements (pour les immobilisations amortissables). Il faut donc faire le lien avec les tableaux d'amortissements des immobilisations.

La colonne « Net » représente la différence entre les valeurs brutes (d'origine) et les amortissements cumulés sur les exercices passés.

#### 4.1.1.2 Le poste : stocks

Leur valorisation est issue du budget des achats. Les stocks de marchandises et de matières premières sont valorisés au coût d'achat, alors que les stocks de produits finis sont valorisés au coût de production.

#### Exemple :

Pour lancer une nouvelle activité, la société X a décidé d'avoir un stock minimum égal à un mois de ventes.

Dans le cadre des prévisions, les données sont les suivantes :

Total des ventes prévisionnelles (hors taxes) de l'année : 210 000 €.

Les ventes prévisionnelles seront régulières dans l'année (pas de saisonnalité).

Le taux de marge de la profession est de 20 %

Déterminez le stock prévisionnel au 31/12.

#### La solution :

Montant des achats annuels pour couvrir les ventes en fonction d'un taux de marge de 20 %:

$$210\,000 \times (1-0,2) = 168\,000 \text{ €}$$

Montant des achats mensuels :  $168\,000 / 12 = 14\,000 \text{ €}$

Montant des achats à effectuer dans le cadre de la 1<sup>ère</sup> année (année de lancement).

Il faut réaliser, pour constituer le stock minimum, et réaliser 1 année de ventes, l'équivalent de 13 mois d'achat soit :

$$14\,000 \times 13 \text{ mois} = 182\,000 \text{ €}$$

Le montant des achats consacrés à la vente est de  $14\,000 \times 12 = 168\,000$

La valeur du stock au 31/12 sera de :

Total des achats de l'année : 182 000 € - Total des achats de l'année consacrés à la vente : 168 000 €

Valeur du stock final : 14 000 €

#### 4.1.1.3 Le poste : créances clients

Ce poste représente les ventes consenties dans l'année et qui n'ont pas encore été payées par les clients. Le niveau de ce poste dépend donc directement du volume des ventes et des conditions de règlement consenties aux clients. **Ce poste est exprimé en TTC.**

#### Exemple :

La société X pense réaliser au titre de l'année N+1 un chiffre d'affaires de 240 000 €.

Date de mise à jour :	<b>SUPPORT DE COURS</b>	
Septembre 2013		

80 % des ventes sont payées au comptant, les 20 % restants à 60 jours. Il n'y a pas de problème de saisonnalité. Les opérations sont assujetties à la TVA au taux de droit commun (soit 19.60 % au 01/07/2013).

Dans ce cas le poste clients sera au 31/12/N+1 de :

Ventes de novembre non encore encaissées au 31/12/N+1 :  
 $(240\ 000 / 12) \times 1,196 \times 20\ \% = 4\ 784\ \text{€}$  (qui seront encaissés en janvier N+2)

Ventes de décembre non encore encaissées au 31/12/N+1 :  
 $(240\ 000 / 12) \times 1,196 \times 20\ \% = 4\ 784\ \text{€}$  (qui seront encaissés en février N+2)

Total du poste créances clients : 9 568 €.

#### 4.1.1.4 Le poste : Disponibilités

Le solde de la trésorerie résulte du budget prévisionnel (zone « cumul de trésorerie »), ou encore du plan de financement (zone « situation globale de trésorerie »).

Un solde positif de trésorerie est inscrit à l'actif du bilan ; un solde négatif de trésorerie est inscrit au passif, dans les « concours bancaires courants ».

### 4.1.2 Comment chiffrer les postes du passif ?

#### 4.1.2.1 Le poste : capital

Le montant du capital correspond aux apports en capital réalisés par les actionnaires.

#### 4.1.2.2 Le poste : réserves

Ce poste représente le cumul des bénéfices prévisionnels non distribués.

#### 4.1.2.3 Le poste : résultat

Ce poste représente le résultat net comptable prévisionnel de l'année en cours. Ce résultat peut être un profit ou une perte. En cas de perte il doit apparaître avec un signe négatif (exemple -10 000 pour une perte prévisionnelle de 10 000 euros).

Le montant du résultat correspond au résultat net comptable issu du compte de résultat prévisionnel. Il est le seul compte commun entre le compte de résultat et le bilan.

#### 4.1.2.4 Le poste : emprunts

Le montant qui apparaît au bilan prévisionnel correspond au capital restant dû à la date d'établissement du bilan prévisionnel.

Il faut pour traiter ce point se rapprocher des tableaux d'amortissements des emprunts. (Zone « CRD » c'est-à-dire capital restant dû).

Exemple :

Date de mise à jour :	<b>SUPPORT DE COURS</b>	
Septembre 2013		

Présentation du tableau d'amortissement d'un emprunt destiné à financer une machine ; la somme empruntée s'élève à 32 000 € ; l'emprunt est remboursable sur 5 ans, au taux annuel de 10 %, à échéances constantes, soit en 5 annuités de 8 441 €.

Tableau d'amortissement de l'emprunt :

années	Capital Initial	Intérêts	Capital Remboursé	Annuité	CRD
1	32000	3200	5241	8441	26759
2	26759	2676	5765	8441	20994
3	20994	2099	6342	8441	14652
4	14652	1465	6976	8441	7676
5	7675	767	7676	8441	0

Le montant qui apparaîtra au bilan prévisionnel dans le poste emprunts en fin d'année 1 sera : 26 759 €.

#### 4.1.2.5 Le poste : Fournisseurs

Ce poste représente le montant des achats réalisés auprès des fournisseurs et non encore payés à la date de l'établissement du bilan prévisionnel. Ce poste est **exprimé en TTC**, et il correspond à la même logique de calcul que le poste clients.

#### 4.1.2.6 Le poste : personnel et comptes rattachés

Ce poste comprend le montant des salaires prévisionnels dus au personnel à la date de l'établissement du bilan prévisionnel. Ces données résultent du budget des salaires.

#### Exemple :

La société X envisage l'embauche de deux salariés dans le cadre de son projet. Les salaires bruts de ces deux collaborateurs seront de 1 500 euros chacun. Il n'y aura pas de treizième mois. Le niveau des charges sociales salariales sera de 20 %. Les salariés seront payés le 5 du mois suivant.

Déterminez le montant prévisionnel du poste rémunération du personnel au 31/12 de l'année N+1.

#### La solution :

Salaires bruts  $\times (1-0,2) \times 2$  salariés soit :  $1\ 500 \times 0,8 \times 2 = 2\ 400$  €.

#### 4.1.2.7 Le poste : Dettes fiscales et sociales

Ce poste comprend le montant prévisionnel :

- La dette éventuelle d'IS
- L'éventuelle TVA à payer
- Les charges sociales dues à l'administration à la date de l'établissement du bilan. Ces charges sociales comprennent les charges patronales et salariales.

Date de mise à jour :	<b>SUPPORT DE COURS</b>	
Septembre 2013		

### Rappel des règles :

Pour les entreprises qui ont 10 salariés et plus, les charges sociales sont dues le 15 du mois suivant.  
 Pour les entreprises qui ont moins de 10 salariés les charges sociales sont dues le 15 du premier mois du trimestre suivant (avril, juillet, octobre, janvier N+1).

#### 4.1.3 Exemple :

Reprenons le cas de l'entreprise X avec ses deux salariés. Deux collaborateurs avec un salaire brut de 1 500 euros chacun par mois (pas de treizième mois). Le taux des charges patronales est de 40 %, celui des charges salariales est de 20 %.

Au 31/12 de l'année N +1 les charges prévisionnelles à payer seront de :

Charges sociales patronales :  $1\ 500 \times 2 \text{ salariés} \times 3 \text{ mois (oct. nov. déc.)} \times 40 \% = 3\ 600 \text{ euros}$   
 Charges sociales salariales :  $1\ 500 \times 2 \text{ salariés} \times 3 \text{ mois (oct. nov. déc.)} \times 20 \% = 1\ 800 \text{ euros}$

Total des charges sociales du 4<sup>ème</sup> trimestre du au 31/12 et payées le 15 janvier de N+1 : 5 400 €.

**Nota :** Lorsque les calculs de TVA sont faits dans le cadre du régime des débits le montant à positionner au bilan est issu directement du budget de TVA.

Par contre lorsque les calculs de TVA sont faits dans le cadre du régime des encaissements, il faut intégrer la TVA contenue dans les postes clients et fournisseurs pour déterminer le montant de la TVA à payer ou le crédit de TVA à porter au bilan.

### Exemple

Soit l'entreprise X, qui prévoit au titre de l'année N +1 les opérations suivantes.

Investissement hors taxes : 100 000 euros (Investissement non amortissable)

Ventes assujetties à la TVA : 350 000 euros H.T.

Achats et frais généraux assujettis à la TVA : 200 000 euros H.T.

#### Au 31/12/N+1 :

- La totalité de l'investissement sera payée.
- Les ventes seront encaissées à hauteur de 90%
- Les achats seront payés à hauteur de 95%

Déterminez le montant prévisionnel de la TVA à payer au 31/12/N+1 selon que l'entreprise X soit au régime des débits, ou au régime des encaissements, sachant que le taux de TVA est de 19,6 %, et présentez le bilan prévisionnel dans les deux hypothèses, sachant que le capital initial est de 100 000 euros, en financement de l'acquisition des immobilisations non amortissables.

Date de mise à jour :	<b>SUPPORT DE COURS</b>	
Septembre 2013		

### La solution de la TVA :

Calcul de la TVA selon le régime des débits :

TVA collectée	=	350 000 × 19,6 %	68 600
TVA déductible sur immobilisations	=	100 000 × 19,6 %	19 600
TVA déductible sur biens et services	=	200 000 × 19,6 %	39 200
<b>TVA à payer</b>	=		<b>9 800</b>

Calcul de la TVA selon le régime des encaissements :

TVA collectée	=	350 000 × 90 % × 19,6 %	61 740
TVA déductible sur immobilisations	=	100 000 × 19,6 %	19 600
TVA déductible sur biens et services	=	200 000 × 95 % × 19,6 %	37 240
<b>TVA à payer</b>	=		<b>4 900</b>

### La solution du bilan comptable :

<b>Bilan prévisionnel si TVA sur les débits</b>			
Immobilisations (a)	100 000	Capital (d)	100 000
Clients (b)	41 860	Résultat (e)	150 000
Banque (c)	129 900	Fournisseurs (f)	11 960
		Etat TVA à payer (g)	9 800
<b>Total</b>	<b>271 760</b>	<b>Total</b>	<b>271 760</b>

Détails des calculs :

(a) Immobilisations : Montant de l'investissement	100 000
(b) Clients $350\,000 \times 1,196 \times 10\%$ =	41 860
(c) Banque	
+ Apport en capital	100 000
+ Ventes encaissées $350\,000 \times 1,196 \times 90\%$	376 740
- Achats et frais généraux payés =	
$200\,000 \times 1,196 \times 95\%$ =	227 240
- Investissement $100\,000 \times 1,196 \times 100\%$ =	119 600
	<hr/>
Excédent	<u>129 600</u>
(d) Capital : selon apport des associés	100 000
(e) Résultat	
+ ventes hors taxes	350 000
- Achats et frais généraux hors taxes	200 000
	<hr/>
	150 000
(f) Fournisseurs $200\,000 \times 1,196 \times 5\%$	11 960
(g) Etat TVA à payer (budget de TVA régime des débits)	

Date de mise à jour :	<b>SUPPORT DE COURS</b>	
Septembre 2013		

### Bilan prévisionnel selon méthode des encaissements :

<b>Bilan prévisionnel si TVA sur les encaissements</b>			
Immobilisations	100 000	Capital	100 000
Clients	41 860	Résultat	150 000
Banque	129 900	Fournisseurs	11 960
		Etat TVA à payer	4 900
Etat TVA déductible à recevoir	1 960	Etat TVA collectée à recevoir	6 860
<b>Total</b>	<b>273 720</b>	<b>Total</b>	<b>273 720</b>

#### Détails des calculs :

Etat TVA déductible à recevoir  
 $11\,960 / 1,196 \times 19,6 \% = 1\,960$   
 Etat TVA collectée à recevoir  
 $41\,860 \times 19,6 \% = 6\,860$

#### **Le poste : Trésorerie passive :**

Même méthode que pour le poste trésorerie active, s'agissant ici d'une trésorerie négative.

#### **4.1.4 Contrôle Général du bilan prévisionnel**

Le bilan prévisionnel est juste, dans la mesure où :

- Le total de l'actif correspond au total du passif.
- Le résultat correspond au résultat issu de compte de résultat prévisionnel.
- Le solde du compte banque correspond au montant issu du budget de trésorerie, qui doit lui-même être le même que celui du plan de financement.

#### **4.2 FOCUS SUR LE BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT :**

La cause principale de défaillance des jeunes entreprises est la difficulté de trésorerie liée à une sous-estimation des besoins de financement court terme, donc du besoin en fonds de roulement.

Il est donc important de faire un focus sur ce point crucial du bilan prévisionnel.

##### **4.2.1 Le BFR en euros**

Il représente le besoin de financement du cycle d'exploitation : l'entreprise est souvent contrainte de payer ses fournisseurs avant de recevoir l'encaissement de ses clients.

Pour pouvoir fabriquer et vendre, l'entreprise doit accepter d'immobiliser des capitaux dans des actifs circulants d'exploitation : constituer des stocks, faire crédit à ses clients...

Date de mise à jour :	<b>SUPPORT DE COURS</b>	
Septembre 2013		

Le cycle d'exploitation procure cependant quelques ressources : le crédit des fournisseurs, les acomptes reçus des clients, les dettes fiscales et sociales...

**BFR = actif circulant – dettes circulantes (ou passif circulant)**

Pour simplifier :

**BFR = stocks + créances clients – dettes fournisseurs – dettes fiscales et sociales**

Le BFR peut ensuite être divisé en 2 parties : la partie relative à l'exploitation (BFRE), et la partie dite hors exploitation (BFRHE).

**BFR = BFRE + BFRHE**

La partie du BFR relative à l'exploitation (BFRE) peut faire l'objet de prévisions, car ses composantes sont en lien direct avec l'activité d'exploitation de l'entreprise. Dans le cadre d'un business plan, c'est sur cette partie-là que seront faits des calculs prévisionnels.

Cependant, dans le cadre de l'étude de la faisabilité d'un projet, le besoin en fonds de roulement d'exploitation calculé à partir des données issues du bilan réel n'est pas forcément représentatif du besoin de financement moyen de l'entreprise. Le BFR calculé à partir du bilan de l'entreprise peut difficilement être transposé pour le calcul d'un BFR prévisionnel qui devrait tenir compte, par exemple, d'une augmentation de chiffre d'affaires. Ainsi, pour mesurer le besoin de financement moyen de l'entreprise, on calcule le fonds de roulement normatif.

#### **4.2.2 Le BFR normatif**

Le BFR normatif représente le besoin de financement du cycle d'exploitation, dans l'hypothèse d'une bonne gestion des actifs circulants : c'est une « norme », un ordre de grandeur standard. Il est exprimé en nombre de jours de chiffre d'affaires, ou en pourcentage de chiffre d'affaires.

Son utilisation repose sur 2 hypothèses :

- Le BFR exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires est stable quel que soit le niveau du CA ;
- Le BFR exprimé en montant évolue proportionnellement au CA.

Le BFR normatif est utile pour :

- Evaluer le flux de trésorerie d'exploitation lorsque l'on étudie la rentabilité économique.
- Evaluer le flux de trésorerie généré par l'activité dans le cadre du plan de financement de l'entreprise (cf. partie sur le Plan de Financement) : l'augmentation du BFR provenant de la hausse des ventes constitue un besoin de financement supplémentaire qu'il serait dangereux de négliger, et pour lequel il faut trouver une source de financement adaptée. Sinon, on risque de causer une crise de trésorerie dès le démarrage de l'entreprise.

Pour calculer le BFR normatif, il convient de décomposer chacun des postes de l'actif et du passif rentrant dans le calcul, en ratio d'écoulement et ratio de structure.

Date de mise à jour :	<b>SUPPORT DE COURS</b>	
Septembre 2013		

### a) Délais d'écoulement des différents postes du BFR

Le ratio d'écoulement correspond au délai réel d'écoulement du poste considéré. Considérer les délais d'écoulement des composantes du BFR [ stocks, clients, fournisseurs ] tels qu'ils sont constatés dans le secteur d'activité de l'entreprise. Il convient d'être « réaliste » dans le choix des délais, ne pas les minorer, au risque de provoquer une crise de trésorerie.

POSTE DU BILAN	DELAI MOYEN (EMPLOIS)	DELAI MOYEN (RESSOURCES)	UNITE DE MESURE
Clients	60 j		Jours de CA TTC
Stocks	30 j		Jours de consommation
Fournisseurs		60 j	Jours d'achats TTC
Autres achats		50 j	Jours d'achats TTC
Salaires		15 j	Montant des salaires
Charges sociales		30 j	Montant des charges
TVA à payer		30 j	Montant de la TVA

Le tableau ci-dessus montre que les délais sont exprimés avec des unités de mesure différentes, que l'on ne peut pas additionner directement. Il convient alors de pondérer les délais par un pourcentage, représentant la part du poste dans le CAHT.

### b) Structure du compte de résultat prévisionnel :

Pour chaque poste du BFR, exprimer le produit ou la charge en pourcentage du CA HT : il convient de pondérer les délais d'écoulement ainsi trouvés, par un ratio de structure.

Les ratios de structure sont calculés en faisant le rapport entre le montant d'un jour d'écoulement du poste considéré, et le montant d'un jour de CAHT.

POSTE			EN % DU CA HT		
Ventes HT			100 %		
Consommations			52 %		
Autres achats			8 %		
Salaires			15 %		
Charges sociales			15 %		
Poste	Délai	Unité de mesure	Coeff de pondération	BFR normatif en jours	BFR normatif en %
Clients	60 j	j CA TTC	x 120 %	72 j	20 %
Stocks	30 j	j consommation	x 52 %	15.6 j	4.3 %
Fournisseurs	60 j	J achats TTC	x 52 % x 120 %	37.4 j	10.4 %
Autres achats	50 j	J achats TTC	x 8 % x 120 %	4 j	1.1 %
Salaires	15 j	Salaires	x 15 %	2.3 j	0.6 %
Charges sociales	30 j	Charges sociales	x 15 %	4.6 j	1.3 %
TVA à payer	30 j	Montant TVA	x 8 %	2.4 j	0.7 %
<b>TOTAL BFR</b>				<b>37 j</b>	<b>10.3 %</b>

Date de mise à jour :	<b>SUPPORT DE COURS</b>	
Septembre 2013		

NB : taux de TVA retenu pour les calculs = 20 %

Explication en prenant l'exemple de la ligne « clients » :

Le crédit client représente 60 jours de CA TTC (la créance est en effet évaluée en TTC, correspondant au montant que doit payer le client). Pour être comparé aux autres délais, le délai client est converti, soit :

- En jours de CA HT :  $60 \text{ jours} \times \text{CA TTC} / \text{CA HT} = 60 \times 1.20 = 72 \text{ jours de CA HT}$
- En % de CA TTC :  $72 \text{ jours} / 360 = 20 \% \text{ du CA TTC}$

Limites du BFR normatif : certaines activités sont très saisonnières, soit par la production (exemple les sucriers, les remontées mécaniques...), soit par les ventes (exemple les fabricants de jouets) : la seule approche du BFR normatif est alors insuffisante pour évaluer les besoins de trésorerie car cette saisonnalité se traduit par de fortes variations de BFR en cours d'exercice.

L'étude doit donc être complétée par un budget de trésorerie, afin d'identifier le montant et la période du besoin de trésorerie maximal (cf. chapitre s'y référant).

#### 4.2.3 « L'IMPASSE DE TRESORERIE » : COMMENT L'EVITER ?

Rappel de la formule de calcul de la trésorerie nette :

**Fonds de Roulement – Besoin en Fonds de Roulement = Trésorerie Nette**

**FR – BFR = TN**

La trésorerie nette est donc la résultante de tous les flux financiers, c'est-à-dire la résultante du FR et du BFR.

A titre informatif, 5 crises de trésorerie sont présentées ci-dessous, 3 provenant du BFR et 2 du FR :

##### 4.2.3.1 Crise de croissance :

Symptômes :

- Augmentation rapide du CA
- Le BFR augmente à la vitesse du CA
- Le FR augmente trop lentement, par la mise en réserves des bénéfices encore insuffisants pour financer une telle croissance.

Mesures préventives :

- Ne pas oublier ni sous-estimer le BFR normatif dans les prévisions financières
- Prévoir les ressources supplémentaires pour faire face à une croissance plus forte que prévue

Date de mise à jour :	<b>SUPPORT DE COURS</b>	
Septembre 2013		

Remèdes :

- Apport en compte courant ou en capital par les associés
- Modérer la croissance : privilégier la marge au volume
- Mieux gérer le BFR (ex : mieux négocier les délais de règlement)

4.2.3.2 Crise de gestion du BFR :

Symptômes :

- Le BFR augmente plus vite que le CA : allongement des délais clients, hausse des stocks, réduction du délai accordé par les fournisseurs, moins d'acomptes versés...
- Le BFR, exprimé en nombre de jours de ventes HT, augmente.

Mesures préventives :

- Mettre en place une procédure et des indicateurs de suivi des postes du BFR.

Remèdes :

- Identifier les causes de dégradation du BFR et mettre en œuvre un plan d'action pour revenir à une situation normale : gestion des stocks, suivi facturation clients plus rigoureux...

4.2.3.3 Mauvaise politique financière :

Symptômes :

- Investissements réalisés sans recours à un financement à moyen ou long terme
- Le FR devient nul voire négatif : c'est un cas d'autofinancement excessif

Mesures préventives :

- Fiabiliser le plan de financement

Remèdes :

- Renforcer le FR par un apport en capitaux propres (ou un apport en compte courant)
- Renforcer le FR par un recours à un emprunt à moyen ou long terme : l'entreprise négocie avec sa banque la « consolidation » a posteriori du découvert par un crédit de trésorerie
- Renforcer le FR en cédant une ou plusieurs immobilisations.

4.2.3.4 Crise de rentabilité :

Symptômes :

- Des pertes viennent réduire les capitaux propres et le FR. Comme les charges sont supérieures aux produits, les décaissements sont supérieurs aux encaissements, et la trésorerie se dégrade.

Remèdes :

Date de mise à jour :	<b>SUPPORT DE COURS</b>	
Septembre 2013		

- Compenser les pertes par un apport en capitaux propres. (Attention c'est le rôle des associés, pas celui de la banque, de renflouer les caisses)
- Restaurer la rentabilité.

#### 4.2.3.5 Baisse d'activité :

##### Symptômes :

- Le carnet de commandes diminue. Si l'entreprise n'anticipe pas ce ralentissement de la demande, et continue à produire autant, le stock et donc le BFR augmentent.
- Il s'agit d'une cause conjoncturelle, extérieure à l'entreprise.

##### Remèdes :

- Relancer les ventes.
- Réduire la production.

### 4.3 LE PLAN DE FINANCEMENT :

#### 4.3.1 Généralités

Le plan de financement va permettre de vérifier d'une part les équilibres de trésorerie à long terme, et d'autre part la capacité de distribution de l'entreprise, et donc indirectement il permet de contrôler la cohérence de la stratégie de l'entreprise. Le plan de financement va prendre en compte toutes les décisions de l'entreprise : tous les flux d'entrées et de sorties d'argent y compris les mouvements de comptes courants d'associés et les distributions, ainsi que les mouvements sur le capital. Le plan de financement doit impérativement être excédentaire voire au pire à l'équilibre. Un déficit durable doit conduire à une remise en cause de la gestion ou des choix de l'entreprise, car un déficit de trésorerie traduit une situation de cessation de paiement.

Dans l'élaboration du plan de financement, on travaille année par année afin d'assurer l'équilibre de la première année avant de passer à la deuxième ; le tableau sera ajusté par les mouvements de fonds propres, les distributions, les crédits de trésorerie...

#### 4.3.2 Modèle de plan de financement :

ÉLÉMENTS	année 1	année 2	année 3	année 4	année 5
<b>RESSOURCES</b>					
Capacité d'autofinancement					
Cessions des immobilisations					
Apport en capital					
Subventions d'investissement					
Emprunts à long terme					
Diminution du BFR					
<b>Total des ressources</b>					

Date de mise à jour :	<b>SUPPORT DE COURS</b>	
Septembre 2013		

<b>EMPLOIS</b>					
Distribution de dividendes					
Investissements					
Remboursement des emprunts					
Augmentation du BFR					
<b>Total des emplois</b>					
<b>Excédent ou insuffisance des ressources</b>					
<b>Situation globale de trésorerie</b>					

Le plan de financement se construit sur plusieurs années, en faisant évoluer les ressources et les emplois durables de la société. Chaque année, la différence entre les ressources et les emplois correspond à la variation de trésorerie.

Le plan de financement est construit en 2 étapes :

1. Elaboration d'un premier plan de financement, sans tenir compte des financements externes potentiels ; ne sont ainsi pris en compte que les ressources internes (principalement la capacité d'autofinancement (CAF)).
2. Dans un deuxième temps, le plan intègre les financements externes nécessaires pour équilibrer la trésorerie.

#### 4.3.3 Précisions sur les composantes du plan de financement :

##### **-La capacité d'autofinancement :**

C'est la ressource financière dégagée par l'activité de l'entreprise (cf. annexe).

##### **-Les produits de cession d'éléments d'actif**

Ce sont les entrées d'argent consécutives à une cession d'actif (vente d'un terrain, d'un immeuble, d'un matériel appartenant à l'entreprise). En principe, on considère comme produit de cession, le prix de vente encaissé.

##### **-L'apport en capital :**

Ce sont les sommes effectivement apportées par les associés (l'apport en capital versé, apports en compte courant bloqué, ...). Les mises en réserve sont à exclure car elles ne se traduisent pas pour l'entreprise par des rentrées d'argent.

##### **-Les subventions d'investissement :**

Celles obtenues pendant l'année en cours.

##### **-Les emprunts nouveaux :**

Il s'agit du montant des emprunts contractés par la société au cours de l'année (en principe, net des frais d'émission).

##### **-La diminution du BFRE (BFR d'Exploitation) :**

Le BFRE est calculé chaque année. Seule sa variation doit être inscrite dans le plan de financement ; une variation négative est considérée comme une ressource.

##### **-Distribution de dividendes**

Les dividendes sont des éléments qu'il ne faut pas oublier d'intégrer dans le plan de financement. Une rémunération minimum devra être envisagée, afin de satisfaire les actionnaires. Les dividendes qui

Date de mise à jour :	<b>SUPPORT DE COURS</b>	
Septembre 2013		

sont portés dans le plan de financement sont les dividendes mis en paiement sur l'exercice ; ils concernent donc le résultat dégagé en N-1.

#### **-Les investissements**

Ce sont les acquisitions matérielles, immatérielles, financières de la société.

#### **-Le remboursement des emprunts**

Il s'agit du montant des dettes remboursées (le capital de l'emprunt uniquement, les intérêts étant, eux, pris en compte dans le calcul de la CAF).

#### **-L'augmentation du BFRE**

Une variation positive du BFRE est considérée comme un emploi, l'accroissement de l'activité nécessitant un besoin de financement de l'exploitation.

### **4.3.4 Conclusion**

Le plan de financement permet de vérifier les équilibres de trésorerie, mais ne donne pas une réelle appréciation de la rentabilité de l'exploitation.

Une entreprise dans laquelle on doit injecter en permanence des capitaux peut être une entreprise en difficulté, ou une entreprise en phase de développement.

Pour ces raisons, le plan de financement est un outil de gestion qui ne doit pas se substituer à une analyse de rentabilité des capitaux investis.

Le plan de financement reste un excellent outil de gestion de trésorerie à long terme et permet de s'assurer de notre capacité à envisager l'avenir.

### **4.3.5 Focus sur l'effet de levier de l'endettement :**

#### **4.3.5.1 La rentabilité**

Pour apprécier la qualité du résultat obtenu et la rémunération des capitaux investis, il faut au préalable connaître le coût des capitaux investis, qui dépend de la structure du capital.

L'analyse de la rentabilité peut être faite suivant une analyse statique ou suivant une analyse dynamique.

L'analyse statique est le calcul au moyen d'un ratio qui compare pour chaque année (ou exercice) le rapport entre un résultat et les moyens engagés. Nous focaliserons notre étude sur la rentabilité statique, au sein de ce cours.

Après avoir défini les besoins de financement liés aux investissements nécessaires au projet, ainsi que les besoins de financement du cycle d'exploitation, on détermine les capacités de financement interne et externe. S'il n'y a pas de possibilité de financer les projets, inutile d'aller plus loin.

Si le projet est finançable, la question qui se pose est alors de voir si l'objectif de résultat est satisfait :

Date de mise à jour :	<b>SUPPORT DE COURS</b>	
Septembre 2013		

- Soit le projet est rentable et se pose alors à nouveau la question de son financement et notamment de l'amélioration éventuelle de sa rentabilité par sa politique de financement (conséquence de l'effet de levier financier).
- Soit le projet n'est pas rentable et alors il est inutile d'aller plus loin. On ne finance pas un projet non rentable.

La rentabilité du projet nous permet d'apprécier l'opportunité de la prise du risque.

La rentabilité s'apprécie par le rapport entre un revenu et une somme investie pour obtenir ce revenu. Différentes approches sont possibles d'où des formules de calcul de la rentabilité qui posent plus ou moins des problèmes pour les utilisateurs, car les définitions sont nombreuses, et la notion de résultat ou de capitaux investis peut donner lieu à hésitation.

Le résultat peut être : la valeur ajoutée, le résultat d'exploitation, le résultat courant, le résultat net comptable, la marge brute d'autofinancement, et chacun de ces résultats peut être calculé avant IS, ou après IS.

Les capitaux investis peuvent correspondre à l'actif total, aux immobilisations majorées du besoin en fonds de roulement d'exploitation (BFRE) ou minorées de l'excédent en fonds de roulement d'exploitation, aux capitaux permanents, aux capitaux propres.

Pour le calcul du BFRE, on retient :

- à l'actif : les stocks, les créances commerciales, l'éventuel crédit de TVA ;
- au passif : les dettes fournisseurs, les dettes sociales, la TVA à payer

#### **4.3.5.2 La rentabilité financière**

C'est la rentabilité du point de vue de l'actionnaire c'est à dire le rapport entre le résultat à disposition des actionnaires (distribué ou non) et les capitaux investis par les mêmes actionnaires.

Ainsi la rentabilité financière peut être mesurée par le rapport entre :

$$\frac{\text{Résultat net comptable}}{\text{Capitaux propres}}$$

Concernant la rentabilité, si elle est calculée à partir du bilan, on obtient une approche statique, qui ne traduira que la rentabilité sur l'exercice. Pour l'actionnaire comme pour l'investisseur elle s'apprécie en général à long terme. Le chiffre obtenu sera à analyser avec prudence. La rentabilité, pour permettre une analyse plus objective, pourra être faite en prenant par exemple le résultat moyen sur 5 ans, et les fonds propres moyens.

Attention dans le calcul sur l'exercice, les fonds propres à considérer sont les fonds propres effectivement à disposition sur l'exercice (capital versé + réserves), en cas d'apport en cours d'exercice on doit faire un calcul au prorata du temps, mais dans tous les cas le résultat de l'exercice est absent du dénominateur.

La rentabilité financière ainsi calculée, est une rentabilité après impôt sur les sociétés, mais avant incidence de la fiscalité sur les particuliers. Elle ne permet pas toujours pour l'associé, personne physique, d'avoir une juste appréciation du rendement de son placement.

Date de mise à jour :	<b>SUPPORT DE COURS</b>	
Septembre 2013		

#### 4.3.5.3 La rentabilité économique

La rentabilité économique indique la performance de l'entreprise. C'est un critère de comparaison interentreprises ; elle ne prend pas en compte l'impact des choix de financement. C'est le rapport entre un résultat économique et un capital économique.

$$\frac{\text{Résultat économique}}{\text{Capital économique}}$$

Le résultat économique, correspond à la richesse créée par l'activité. On peut considérer que le résultat retenu sera avant ou après impôt (de préférence après) il peut être traduit par différents soldes.

- L'Excédent Brut d'Exploitation (E.B.E)
- L'Excédent Brut d'Exploitation corrigé de l'impôt (EBE net d'IS ; IS calculé directement sur l'EBE)
- Le Résultat d'Exploitation
- Le Résultat d'Exploitation corrigé de l'impôt (IS calculé directement sur le résultat d'exploitation)
- La Capacité d'Autofinancement ou Marge Brute d'Autofinancement.

Le capital économique traduit les sommes engagées par les associés ou l'entrepreneur (apports et sommes empruntées) ; il est possible de considérer à ce titre :

- Le total de l'actif
- Les actifs immobilisés corrigés du BFRE ou EFRE
- Les capitaux permanents (capitaux propres + emprunts à long terme)

Dans notre analyse nous considérerons la formulation suivante :

$$\frac{\text{Résultat d'exploitation net d'IS (soit RE} \times (1 - 33 \frac{1}{3} \%))}{\text{Capitaux permanents}}$$

#### 4.3.5.4 Relation entre rentabilité économique et rentabilité financière

L'effet de levier est l'incidence du financement externe (emprunt, crédit-bail) sur la rentabilité financière de l'entreprise. C'est l'impact du financement sur le rendement des fonds propres. Le principe de l'effet de levier est d'utiliser le financement par endettement financier afin d'améliorer la rentabilité des capitaux propres.

Le lien qui existe entre la rentabilité économique (Ré) et la rentabilité financière (Rf) est le suivant :

$$R_f = R_e + [R_e - [i \times (1 - a)]] \times D/C$$

Avec :

D = dettes financières ;

C = capitaux propres ;

i = taux moyen d'intérêt des emprunts souscrits par la société ;

a = taux d'impôt sur les sociétés.

Si  $Ré > [i \times (1-a)]$  l'effet de levier est positif et joue favorablement en fonction D/C ;

Si  $Ré < [i \times (1-a)]$  l'effet de levier est négatif et joue défavorablement en fonction de D/C ;

D/C correspond au bras de levier ; l'effet amplificateur est d'autant plus important que l'endettement est élevé par rapport aux fonds propres.

### Illustration de l'effet de levier

Considérons 3 sociétés présentes sur le même marché et produisant les mêmes produits aux mêmes conditions d'exploitation.

Ces sociétés ont cependant choisi un mode de financement différent :

Société	A	B	C
Capital	100 000	50 000	20 000
Emprunt	0	50 000	80 000
Total des capitaux engagés	100 000	100 000	100 000

L'emprunt est souscrit au taux de 6 % et le taux d'IS sera considéré à 33 1/3 %.

Nous allons considérer 3 hypothèses d'activité :

**1<sup>ère</sup> hypothèse** : le marché est favorable avec un résultat d'exploitation de 24 000 € par an pour les trois sociétés.

**2<sup>ème</sup> hypothèse** : le marché est moins favorable avec un résultat de 6 000 €.

**3<sup>ème</sup> hypothèse** : le marché est défavorable avec un résultat de 2 000 €.

Dans notre analyse, nous considérerons pour le calcul de la rentabilité économique, la formule suivante :

$$\frac{\text{Résultat d'exploitation net d'IS (soit RE} \times (1 - 33 \frac{1}{3} \%))}{\text{Capitaux permanents}}$$

#### 1<sup>ère</sup> Hypothèse Marché favorable :

	Société A	Société B	Société C
Résultat d'Exploitation	24 000	24 000	24 000
intérêts d'emprunt	-	3 000	4 800
Résultat courant avant impôt	24 000	21 000	19 200

Impôt sur les sociétés	8 000	7 000	6 400
Résultat net comptable	16 000	14 000	12 800
RE après IS (soit 2/3 du RE)	16 000	16 000	16 000
Rentabilité économique (a)	= 16 000 / 100 000 Ré = 16 %	= 16 000 / 100 000 Ré = 16 %	= 16 000 / 100 000 Ré = 16 %
Rentabilité financière (b)	= 16 000 / 100 000 Rf = 16 %	= 14 000 / 50 000 Rf = 28 %	= 12 800 / 20 000 Rf = 64 %

résultat d'exploitation après IS / capitaux engagés  
résultat net comptable / capitaux propres

On constate que l'entreprise qui assure la meilleure rentabilité aux associés est celle qui a choisi l'endettement maximum. Le meilleur choix est ici l'endettement, car le coût de l'emprunt net d'impôt sur les sociétés est inférieur à la rentabilité économique dégagée par l'investissement.

L'emprunt est souscrit à un taux de 6 % et l'IS est à 33,33%, donc le coût de l'emprunt net d'IS est de 4 % (correspondant dans la formule de l'effet de levier à  $[i \times (1 - a)] = 4 \%$ ).

Vérification de l'effet de levier :  $R_f = R_e + [R_e - [i \times (1 - a)]] \times D/C$

Société A :  $16 \% + [16 \% - 4 \%] \times 0 / 100\ 000 = 16 \%$

Société B :  $16 \% + [16 \% - 4 \%] \times 50\ 000 / 50\ 000 = 28 \%$

Société C :  $16 \% + [16 \% - 4 \%] \times 80\ 000 / 20\ 000 = 64 \%$

Dans les trois cas, la formule est vérifiée.

## 2<sup>ème</sup> Hypothèse : Marché moins favorable :

	Société A	Société B	Société C
Résultat d'exploitation	6 000	6 000	6 000
intérêts d'emprunt	-	3 000	4 800
Résultat courant avant impôt	6 000	3 000	1 200
Impôt sur les sociétés	2 000	1 000	400
Résultat net comptable	4 000	2 000	800
RE après IS (soit 2/3 du RE)	4 000	4 000	4 000

Date de mise à jour :	<b>SUPPORT DE COURS</b>	
Septembre 2013		

Rentabilité économique	= 4 000 / 100 000 Ré = 4 %	= 4 000 / 100 000 Ré = 4 %	= 4 000 / 100 000 Ré = 4 %
Rentabilité financière	= 4 000 / 100 000 Rf = 4 %	= 2 000 / 50 000 Rf = 4 %	= 800 / 20 000 Rf = 4 %

Ici : rentabilité économique = coût de la dette net d'IS

On constate que les entreprises se comportent alors de la même manière en termes de rentabilité. L'endettement est indifférent.

### 3<sup>ème</sup> Hypothèse : Marché défavorable :

	Société A	Société B	Société C
Résultat d'exploitation	3 000	3 000	3 000
intérêts d'emprunt	-	3 000	4 800
Résultat courant avant impôt	3 000	-	- 1 800
Impôt sur les sociétés	1 000	-	-
Résultat net comptable	2 000	-	- 1 800
RE après IS (soit 2/3 du RE)	2 000	2 000	2 000
Rentabilité économique	= 2 000 / 100 000 Ré = 2 %	= 2 000 / 100 000 Ré = 2 %	= 2 000 / 100 000 Ré = 2 %
Rentabilité financière	= 2 000 / 100 000 Rf = 2 %	= 0 / 50 000 Rf = 0 %	= - 1 800 / 20 000 Rf = - 9 %

Ici : rentabilité économique ≤ coût de la dette net d'IS

On constate dans cette dernière hypothèse que l'endettement est le choix le moins judicieux. Lorsque la rentabilité économique est inférieure au coût de la dette net d'IS, nous ne sommes plus en mesure de rétribuer la banque sur la base du seul rendement des capitaux empruntés ; il faut prélever une partie du résultat destiné aux associés. D'où l'effet financier défavorable pour les associés dans l'hypothèse 3, appelé alors effet de massue.

En revanche lorsque la rentabilité économique est supérieure au coût de la dette net d'IS, les associés peuvent se répartir l'excédent que rapportent les capitaux empruntés, l'effet est alors favorable (effet de levier).  
C'est le cas dans l'hypothèse 1.

### Conclusion :

L'entreprise peut chercher à jouer de l'effet de levier ; cependant il faut avoir une certaine lisibilité de l'exploitation sur les mois ou années à venir pour être certain de pouvoir bénéficier

Date de mise à jour :	<b>SUPPORT DE COURS</b>	
Septembre 2013		

de l'effet favorable. En cas de difficulté, bien évidemment c'est l'effet inverse qui se produit. Il faut être pour cela très prudent dans la gestion de l'effet de levier.

### **Les avantages et les limites de l'effet de levier financier.**

#### Avantages

Lorsque la rentabilité économique est supérieure au coût de l'emprunt net de fiscalité, l'entreprise améliore sa rentabilité financière. C'est un peu comme si un particulier empruntait de l'argent à 4% pour le replacer à 6%. Dans ce cas, il gagne mathématiquement 2%.

L'effet de levier financier a aussi pour effet d'encourager le financement des investissements par des capitaux externes.

#### Inconvénients

Si au cours du cycle d'exploitation (qu'il faut assimiler au minimum à la durée de l'emprunt) la tendance s'inverse, la rentabilité économique devenant inférieure au coût de la dette, alors la situation devient très dangereuse pour l'entreprise, car elle n'est pas certaine de pouvoir rembourser sa dette et de payer les intérêts s'y rattachant.

L'autre inconvénient majeur lié au retournement de tendance est le fait que la rentabilité financière est dégradée à cause d'un effet de levier financier négatif.

Date de mise à jour :	<b>SUPPORT DE COURS</b>	
Septembre 2013		

## **ANNEXES**

Date de mise à jour :	<b>SUPPORT DE COURS</b>	
Septembre 2013		

## ANNEXE I - LE COMPTE DE RESULTAT

Le compte de résultat retranscrit tous les flux de la période écoulée (généralement un exercice de 12 mois). Il est la synthèse des comptes de gestion, la synthèse de l'activité de l'entreprise, et permet ainsi l'analyse de la formation du résultat comptable.

Le compte de résultat est organisé autour des notions de charges et de produits. Les charges sont des flux d'entrée correspondant à des sommes versées ou à verser ; chaque fois qu'une opération diminuera le résultat, elle apparaîtra dans un compte de charges. Les comptes de produits sont des flux de sortie se traduisant par des flux financiers correspondant à des sommes reçues ou à recevoir ; chaque fois qu'une opération augmentera le résultat, elle apparaîtra dans un compte de produit.

Les comptes de gestion distinguent les opérations qui découlent de l'activité normale (partie exploitation du compte de résultat), de celles qui proviennent de l'activité financière, et de celles qui proviennent d'événements exceptionnels.

Ensuite à ces trois catégories, il faut rajouter la participation des salariés et l'impôt sur les sociétés.

Présentation du compte de résultat en tableau :

<b>CHARGES</b>	<b>PRODUITS</b>
<p><b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>  Achats de marchandises  Variation de stocks de marchandises (+/-)  Achats de matières premières  Variation de stocks de matières premières (+/-)  Autres charges externes  Impôts et taxes  Charges de personnel  Autres charges de gestion courante  DADP d'exploitation</p> <p><b>CHARGES FINANCIERES</b>  Charges financières  Différences négatives de change  DADP financières</p> <p><b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>  Charges exceptionnelles sur opérations de gestion  Charges exceptionnelles sur opérations en capital  DADP exceptionnelles</p> <p><b>PARTICIPATION DES SALARIES</b>  <b>IMPOTS SUR LES BENEFICES</b>  <b>BENEFICE DE L'EXERCICE</b></p> <p><b>TOTAL GENERAL</b></p>	<p><b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>  Ventes de marchandises  Production vendue (biens et services)  <i>Montant net du chiffre d'affaires</i>  Production stockée (+ ou -)  Production immobilisée  Subventions d'exploitation  Autres produits de gestion courante  Reprises sur amortissements et provisions d'exploitation</p> <p><b>PRODUITS FINANCIERS</b>  Produits financiers  Différences positives de change  Reprises sur provisions et dépréciations financières</p> <p><b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>  Produits exceptionnels sur opérations de gestion  Produits exceptionnels sur opérations en capital  Reprises sur provisions et dépréciations exceptionnelles</p> <p><b>Ou PERTE DE L'EXERCICE</b></p> <p><b>TOTAL GENERAL</b></p>

Date de mise à jour :	<b>SUPPORT DE COURS</b>	
Septembre 2013		

## Zoom sur les comptes de charges

Les charges constituent les emplois engagés dans le cadre de l'activité de l'entreprise.

### Les comptes de charges d'exploitation

Les charges d'exploitation sont ventilées dans les comptes suivants :

- Achats et variations de stocks
  - Achats de marchandises, de matières premières;
  - Variation de stocks (+ ou -)

La variation de stock (de marchandises ou de matières premières) se calcule comme suit :  
[ stock initial – stock final ]

Les stocks de marchandises et de matières premières sont évalués sur la base du coût d'achat, selon la méthode du FIFO ou selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré (CUMP).

- Services extérieurs et Autres services extérieurs :
  - Personnel intérimaire ;
  - Redevances de crédit-bail, locations ;
  - Sous-traitance générale ;
  - Primes d'assurances ;
  - Publicité, frais de communication
  - Rémunérations d'intermédiaires et honoraires ;
  - Services bancaires et assimilés ;
  - Etc.

Le crédit-bail est une technique de financement dont voici les principales caractéristiques. Le crédit-bail est une opération de location de biens mobiliers ou immobiliers, qui donne au locataire la faculté d'en acquérir toute ou partie, moyennant une prime convenue à l'avance, tenant compte pour partie au moins, des versements effectués au titre des loyers (loi n° 66-455 du 2 juillet 1966).

- Impôts, taxes et versements assimilés
  - Taxe sur les salaires et taxe d'apprentissage ;
  - Taxe foncière, impôts locaux ;
  - Taxe sur les véhicules de sociétés ;
  - Droits d'enregistrement ;
  - Etc.
- Charges de personnel
  - Salaires bruts (= salaires nets + charges sociales salariales) ;
  - Charges sociales patronales
- Autres charges de gestion courante :
  - Redevances pour concessions, brevets, licences, marques, logiciels ;
  - Pertes sur créances irrécouvrables (lorsque les clients qui devaient une certaine somme à l'entreprise ne sont plus solvables) ;

Date de mise à jour :	<b>SUPPORT DE COURS</b>	
Septembre 2013		

- Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions d'exploitation (DADP)

A chaque inventaire comptable, il faut actualiser la valeur de chaque immobilisation ; toute immobilisation dont la durée est limitée dans le temps voit sa valeur diminuer chaque année, en lien avec le principe de l'amortissement.

Par ailleurs, l'entreprise peut avoir connaissance d'indices montrant qu'une immobilisation incorporelle ou corporelle a perdu de la valeur ; elle doit alors constater une dépréciation.

Il existe différents modes d'amortissement prévus par le Plan Comptable Général, dont l'amortissement linéaire et l'amortissement par référence à une unité d'œuvre.

### **Les comptes de charges financières**

- Charges financières
  - Intérêts des emprunts ;
  - Intérêts des découverts bancaires ;
  - Escomptes accordés ;
  - Pertes de change ;
  - Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions financières

### **Les comptes de charges exceptionnelles**

- Valeur comptable des éléments d'actif cédés ;
- Dons et libéralités diverses versés ;

### **La participation des salariés et l'impôt sur les sociétés**

En fin d'exercice comptable sont constatés les droits acquis par les salariés sur les bénéfices et l'impôt sur les bénéfices dû par la société.

Le bénéfice d'une entreprise est imposé au titre de l'impôt sur les sociétés (IS) ou au titre de l'impôt sur le revenu (IR) selon les dispositifs en vigueur.

### **Zoom sur les comptes de produits**

Les produits constituent les ressources dégagées par l'activité de l'entreprise.

#### **Les produits d'exploitation**

- Ventes de produits fabriqués, prestations de services, ventes de marchandises.  
La somme des ventes (HT) constitue le chiffre d'affaires HT.

- Production stockée (ou déstockage)  
Ce compte enregistre la variation des stocks de produits finis.

Date de mise à jour :	<b>SUPPORT DE COURS</b>	
Septembre 2013		

La variation du stock de produits finis se calcule de la façon suivante :  
[ stock final – stock initial ]

- **Production immobilisée**

Sont enregistrés dans ce compte le coût des travaux effectués par l'entreprise pour elle-même. (Exemple : entreprise de construction qui édifie pour elle-même un hangar).

- **Subventions d'exploitation**

Les subventions sont des aides non remboursables accordées à l'entreprise par les administrations et les organismes privés ou publics.

Les subventions d'exploitation inscrites au compte de résultat, sont là pour permettre à l'entreprise de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation, ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

- **Autres produits de gestion courante**

Sont enregistrées dans ce compte principalement les redevances acquises pour concessions.

- **Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions d'exploitation :**

Ces comptes enregistrent les reprises de provisions, de dépréciations et d'amortissements d'exploitation à partir du moment où les provisions et les amortissements (qui avaient été inscrits au bilan de clôture de l'exercice précédent) n'ont plus lieu d'être. Par exemple pour les reprises d'amortissements en cas de sortie de l'actif de bilan de l'immobilisation à laquelle est rattaché l'amortissement, ou une reprise sur provision pour dépréciation d'une créance client, ce client étant redevenu solvable à 100 %.

### **Les produits financiers**

- Les produits des participations et autres immobilisations financières ;
- Les revenus des valeurs mobilières de placement ;
- Les escomptes obtenus ;
- Les gains de change.
- Les reprises sur dépréciations et provisions à inscrire dans les produits financiers

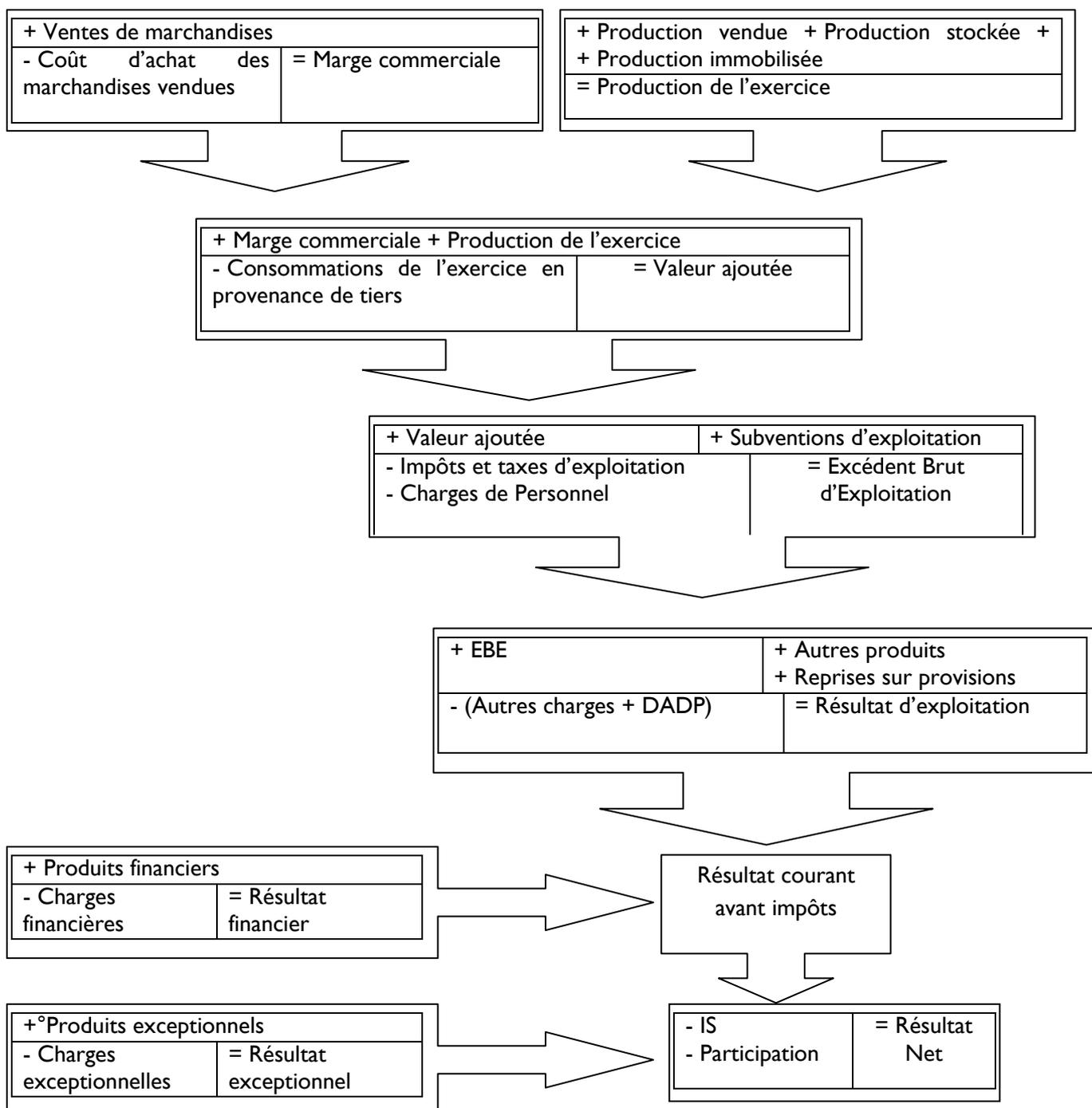
### **Les produits exceptionnels**

- Les débits et pénalités reçues sur les achats et les ventes ;
- Les rentrées sur créances amorties (paiements de clients que l'entreprise avait considérés comme irrécouvrables) ;
- Les dégrèvements d'impôts (autres que l'IS) ;
- Les produits de cessions des éléments d'actif (prix de vente hors taxe encaissés sur des cessions d'immobilisations) ;
- La quote-part des subventions d'investissement virée au compte de résultat (en cas de subvention d'investissement reçue en cours d'année ou au cours des années précédentes, celle-ci étant logée au passif du bilan, puis reportée par fractions au compte de résultat).

## ANNEXE 2 - LES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION (SIG)

Si connaître le résultat d'une entreprise est important, analyser sa formation est vital pour l'entreprise. C'est le but du tableau des SIG : il calcule les différences partielles entre certains produits et certaines charges, et permet ainsi de dégager les facteurs explicatifs de la profitabilité.

Les SIG permettent d'apporter plus de détails dans la construction du résultat.



Date de mise à jour :	<b>SUPPORT DE COURS</b>	
Septembre 2013		

Présentation en tableau des SIG :

S.I.G. au 31/12/N		
Postes	N	N-1
+ Ventes de marchandises		
- Coût d'achat des marchandises vendues		
<b>Marge commerciale</b>		
+ Production vendue		
+ Production stockée ou déstockée		
+ Production immobilisée		
<b>Total production de l'exercice</b>		
+ Marge commerciale		
+ Production de l'exercice		
- Consommations en provenance des tiers		
<b>Valeur ajoutée</b>		
+ Valeur ajoutée		
+ Subvention d'exploitation		
- Impôts et taxes		
- Charges de personnel		
<b>Excédent brut d'exploitation</b>		
+ E.B.E.		
+ Reprise sur amort et transfert de charges		
+ Autres produits		
- Dotations aux amortissements et provisions d'exploitation		
- Autres charges		
<b>Résultat d'exploitation</b>		
+ Résultat d'exploitation		
+ Produits sur quote part opérations en commun		
+ Produits financiers		
- Charges sur quote part opérations en commun		
- Charges financières		
<b>Résultat courant avant impôts</b>		
+ Produits exceptionnels		
- Charges exceptionnelles		
<b>Résultat exceptionnel</b>		
+ Résultat courant avant impôts		
+ Résultat exceptionnel		
- participation des salariés		
- Impôts sur les bénéfices		
<b>Résultat net de l'exercice</b>		
Produits des cessions d'éléments d'actif		
Valeurs comptables des éléments cédés		

Date de mise à jour :	<b>SUPPORT DE COURS</b>	
Septembre 2013		

## **LA MARGE COMMERCIALE.**

La marge commerciale est égale à la différence entre le montant des ventes de marchandises et le coût d'achat des marchandises vendues (prix d'achat + frais accessoires d'achat +/- variation de stocks).

Elle permet de comparer les entreprises ayant une activité de négoce et, pour une même entreprise, d'apprécier l'évolution de cette activité.

## **LA PRODUCTION DE L'EXERCICE**

Elle mesure l'activité totale des entreprises productrices de biens ou de services durant l'exercice. Il s'agit aussi bien de la production vendue que de celle stockée (ou déstockée) ou immobilisée.

La production de l'exercice est un solde évalué de façon hétérogène car les ventes sont évaluées aux prix de vente des produits finis (incluant une marge), tandis que la production stockée et la production immobilisée sont évaluées au coût de production.

## **LA VALEUR AJOUTEE**

Solde essentiel car il mesure la part de valeur que l'entreprise apporte aux biens et services qu'elle achète à des tiers. Elle donne ainsi la richesse brute créée par l'entreprise et que celle-ci répartit entre ses salariés, l'État, ses organismes de financement, son capital technique et ses associés.

Elle est en relation directe avec la nature de l'activité, l'ampleur des transformations effectuées, la qualité de l'organisation industrielle et commerciale, le rendement des moyens en équipements et en personnes mis en œuvre.

## **L'EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION**

1<sup>er</sup> solde obtenu à l'issue du processus de production et de commercialisation, indicateur généralement significatif de la capacité bénéficiaire de l'entreprise.

L'excédent brut d'exploitation (EBE) (ou l'insuffisance brute d'exploitation, *IBE*, en cas de solde négatif) mesure la performance économique (industrielle et commerciale) de l'entreprise indépendamment de sa politique de financement (charges et produits financiers) et de sa politique d'investissements (dotations aux amortissements). Il représente la ressource fondamentale que l'entreprise tire régulièrement de son cycle d'exploitation. Il exprime donc la capacité de celle-ci à engendrer des ressources de trésorerie (cash-flow).

## **LE RESULTAT D'EXPLOITATION**

Il mesure la performance industrielle et commerciale de l'entreprise, après prise en compte du facteur capital (amortissement) et des autres éléments de gestion courante, hors éléments financiers et exceptionnels.

Date de mise à jour :	<b>SUPPORT DE COURS</b>	
Septembre 2013		

Il peut être retrouvé directement à partir du compte de résultat, car il est la différence entre les produits d'exploitation et les charges d'exploitation.

### **LE RESULTAT COURANT AVANT IMPOT**

Le résultat courant avant impôt mesure la performance économique et financière liée à l'exploitation normale de l'entreprise.

### **LE RESULTAT EXCEPTIONNEL**

Complément du solde précédent, il mesure le résultat des éléments exceptionnels de l'activité de l'entreprise durant l'exercice.

### **LE RESULTAT NET COMPTABLE**

Il correspond au résultat initialement présenté dans le compte de résultat.

Date de mise à jour :	<b>SUPPORT DE COURS</b>	
Septembre 2013		

## LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF)

La CAF représente l'ensemble des ressources dégagées par une entreprise au cours de l'exercice du fait de ses opérations de gestion (ressource interne). Elle donne des indications sur l'aptitude de l'entreprise à rembourser ses dettes, financer des investissements, verser des dividendes aux associés et actionnaires.

D'une manière générale, la CAF est définie comme le solde entre les produits encaissables et les charges décaissables du compte de résultat, à l'exception des charges et des produits exceptionnels sur opération en capital. Un produit encaissable se traduit par des entrées de fonds réelles, comme par exemple les ventes, et par opposition aux reprises sur provisions. Une charge décaissable se traduit par une sortie de fonds effective, comme par exemple les charges de personnel, et par opposition aux dotations aux amortissements, lesquelles sont des charges calculées.

Il existe deux méthodes de calcul de la CAF :

### CALCUL DE LA CAF EN PARTANT DU RESULTAT DE L'EXERCICE (METHODE ADDITIVE)

<b>Résultat de l'exercice</b>
+ Dotations aux Amortissements, Dépréciations et Provisions (d'exploitation, financières et exceptionnelles)
+ Valeur comptable des éléments d'actif cédés
- Reprises sur Amortissements, Dépréciations et Provisions (d'exploitation, financières, exceptionnelles)
- Produits de cession d'éléments d'actif
<b>= CAF</b>

### CALCUL DE LA CAF A PARTIR DE L'EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE) (METHODE SOUSTRACTIVE) :

<b>EBE</b>
+ Autres produits d'exploitation
+ Produits financiers encaissables
+ Produits exceptionnels encaissables, sauf produits de cessions et quote-part de subventions d'investissement virées au résultat
- Autres charges d'exploitation
- Charges financières décaissables
- Charges exceptionnelles décaissables, sauf cessions d'éléments d'actif
- IS
- Participation des salariés
<b>= CAF</b>

## ANNEXE 3 - LE BILAN

La situation de l'entreprise est périodiquement (annuellement) résumée dans un tableau appelé bilan. Le bilan est une photographie du patrimoine de l'entreprise à la date à la date d'inventaire (ou date de clôture).

### ○ PRESENTATION DU BILAN

Le bilan est présenté sous la forme d'un tableau, avec deux colonnes parfaitement équilibrées.

La partie droite s'appelle le passif et représente les ressources de l'entreprise, c'est-à-dire le montant apporté par les actionnaires et les montants dus aux banques et aux fournisseurs.

La partie gauche s'appelle l'actif et représente les avoirs de l'entreprise, tout ce qu'elle possède et tout ce qui lui est dû (notamment par ses clients). L'actif représente les emplois qui ont été faits de ces ressources.

Le principe de la partie double doit toujours être vérifié, ce qui implique :

Total des emplois = Total des ressources

Total de l'actif = Total du passif

### BILAN COMPTABLE AU 31/12/N

<b>ACTIF</b>	<b>PASSIF</b>
<p style="text-align: center;"><u>ACTIF IMMOBILISE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ immobilisations incorporelles</li> <li>▪ immobilisations corporelles</li> <li>▪ immobilisations financières</li> </ul> <p style="text-align: center; margin-top: 20px;"><u>ACTIF CIRCULANT</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ stocks</li> <li>▪ créances d'exploitation</li> <li>▪ créances hors exploitation</li> <li>▪ valeurs mobilières de placement.</li> <li>▪ disponibilités</li> </ul> <p style="text-align: center; margin-top: 20px;"><u>COMPTES DE REGULARISATION</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ charges constatées d'avance</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><u>CAPITAUX PROPRES</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ capital</li> <li>▪ réserves</li> <li>▪ report à nouveau</li> <li>▪ résultat net de l'exercice</li> <li>▪ subventions d'investissements</li> </ul> <p style="text-align: center; margin-top: 20px;"><u>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</u></p> <p style="text-align: center; margin-top: 20px;"><u>DETTES</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• emprunts</li> <li>• fournisseurs et comptes rattachés</li> <li>• dettes fiscales et sociales</li> <li>• dettes sur immobilisations</li> <li>• autres dettes</li> </ul> <p style="text-align: center; margin-top: 20px;"><u>COMPTES DE REGULARISATION</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ produits constatés d'avance</li> </ul>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>

Date de mise à jour :	<b>SUPPORT DE COURS</b>	
Septembre 2013		

## **Analyse de l'actif du bilan**

L'actif du bilan regroupe les emplois de l'entreprise qui sont classés par ordre de liquidité croissante.

- L'actif immobilisé

Ses subdivisions sont les suivantes :

### ***Les immobilisations incorporelles***

- Frais d'établissement (charges engagées lors de la constitution de l'entreprise et qui ont été immobilisées) ;
- Frais de recherche et développement ;
- Fonds de commerce, droit au bail, concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, droit et valeurs similaires.

### ***Les immobilisations corporelles***

- les terrains ;
- les constructions ;
- les installations techniques, matériel et outillage (ITMO) ;
- les autres immobilisations corporelles.

Certaines immobilisations sont amortissables c'est-à-dire que l'on doit constater une dépréciation due à l'obsolescence de ces biens. Cet amortissement est étalé sur la durée d'utilisation probable du bien selon un plan d'amortissement.

### ***Les immobilisations financières***

- Les participations et créances rattachées à des participations acquises en vue de participer activement à la gestion de ces sociétés ;
- Les titres immobilisés (placement à long terme mais sans intention de participer à la gestion de la société) ;
- Les dépôts et cautionnement versés ;
- Les prêts.

N.B. les acquisitions de titres de propriété (principalement les actions) dans un but spéculatif ne font pas partie des immobilisations financières. Elles doivent être comptabilisées dans l'actif circulant, en valeurs mobilières de placement.

- L'actif circulant

### ***Stocks et en-cours***

Ils comprennent les biens ou services qui entrent dans le cycle d'exploitation de l'entreprise (stocks d'approvisionnement, de marchandises, d'en-cours de production, de produits intermédiaires, de produits finis).

Tout au long de l'exercice, les comptes de stock ne sont pas mouvementés. La valeur de ces stocks est généralement mise à jour une fois par an au moment de l'inventaire, dans le cadre de la comptabilisation de la variation des stocks.

Les stocks sont évalués au coût d'achat (pour les stocks de marchandises ou de matières premières), et au coût de production (stocks d'en cours, de produits intermédiaires, ou de produits finis) selon deux méthodes possibles :

Date de mise à jour :	<b>SUPPORT DE COURS</b>	
Septembre 2013		

- La méthode FIFO (first in, first out) ou PEPS (premier entré, premier sorti) ;
- La méthode du CUMP (coût unitaire moyen pondéré).

En cas de dépréciation de valeur, les stocks doivent faire l'objet d'une provision pour dépréciation dans le cadre des travaux d'inventaire.

### ***Les créances***

Les créances clients sont les sommes dues par les clients particuliers et entreprises. Les montants inscrits dans cette rubrique sont les montants TTC des factures non acquittées à la date d'établissement du bilan.

Depuis le 1er janvier 2009, en application de la Loi de Modernisation de l'Economie (article 21), sauf dispositions contraires figurant aux conditions de vente ou convenues entre parties, le délai de paiement entre entreprises est fixé à 30 jours après réception des marchandises. Le délai contractuel ne peut dépasser 45 jours fin de mois ou 60 jours à compter de la date de la facture.

Si une créance présente une incertitude quant à son règlement (défaillance du client par exemple par un impayé partiel probable à l'échéance), il faut la transformer en « créance douteuse » et constituer une provision pour dépréciation, en prévision des pertes estimées sur cette facture.

**Les valeurs mobilières de placement** : elles comprennent les actions, obligations, bons du Trésor, bons de caisse, destinés à être revendus à court terme.

**Les disponibilités** : ce sont le compte banque (si solde positif) et le compte caisse. (A noter : si le solde de la banque est négatif, le compte banque figurera au passif, dans les dettes).

### **Analyse du passif du bilan**

Le passif regroupe les ressources qui sont classées par ordre d'exigibilité croissante.

- Les capitaux propres

#### **Capital social**

A la création de l'entreprise, la principale ressource de l'entreprise est constituée par le capital social, apporté par les actionnaires, l'exploitant individuel ou par plusieurs associés.

Il peut varier au cours de la vie de l'entreprise, notamment augmenter si l'entreprise fait appel au(x) propriétaire(s) de l'entreprise pour augmenter ses ressources, par exemple dans le cadre d'augmentation du capital.

#### **Les réserves**

Elles représentent la partie des bénéfices réalisés par l'entreprise depuis sa création et qu'elle a conservé (la partie des bénéfices qui n'a pas été distribuée).

#### **Le report à nouveau**

Date de mise à jour :	<b>SUPPORT DE COURS</b>	
Septembre 2013		

Ce compte enregistre principalement les pertes des années précédentes réalisées par l'entreprise, pertes qui n'ont pas encore été compensées par des profits. Il faut noter qu'il est juridiquement impossible à une société de distribuer des bénéfices tant que le compte report à nouveau présente un solde débiteur (négatif).

### **Le Résultat Net de l'entreprise**

Il est le seul compte commun au Compte de Résultat et au Bilan.

Ce compte enregistre le bénéfice (libellé avec un signe positif) ou la perte (libellée avec un signe négatif) du dernier exercice comptable.

Ce compte est impérativement soldé, dès que l'assemblée générale ordinaire (AGO) a décidé de l'affectation du résultat. Ces décisions sont généralement les suivantes :

- en cas de bénéfice : distribution d'une partie du bénéfice aux associés sous forme de dividendes ; et conservation d'une partie du résultat par affectation aux différents comptes de réserves, dont la réserve légale.
- en cas de perte : affectation au compte « report à nouveau » ;

En phase de création ou d'investissement, il est souvent judicieux de ne pas distribuer tout le bénéfice, ceci afin d'une part, de renforcer la solidité financière de l'entreprise, et d'autre part d'améliorer sa capacité d'autofinancement.

### **Les subventions d'investissement**

Ce sont des aides non remboursables accordées à l'entreprise et destinées au financement d'investissements ; elles sont inscrites dans un premier temps au passif du bilan, mais elles ne sont pas destinées à rester au bilan. Elles doivent être ensuite régulièrement transférées au compte de résultat (en produits exceptionnels).

### **Les provisions réglementées**

Ce sont des « provisions » ne correspondant pas à l'objet normal d'une provision et comptabilisées en application de dispositions légales. On y retrouve les provisions : pour investissement (participation des salariés), pour hausse des prix, pour fluctuation des cours.

- Les provisions pour risques et charges

Il s'agit d'obligations à l'égard de tiers, dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de façon précise, mais qui probablement provoqueront une sortie de ressources au bénéfice de tiers.

Un exemple : les provisions pour garanties données aux clients.

- Les dettes

Les comptes de dettes traduisent les engagements de l'entreprise ou de la société, c'est à dire les sommes dues à court, moyen ou long terme.

### **Les dettes financières auprès des établissements de crédit, ou emprunts indivis**

Figure sous cette rubrique le montant restant dû à la date de clôture des comptes, des emprunts souscrits par l'entreprise ou la société (*majoré des intérêts courus et non échus*).

Date de mise à jour :	<b>SUPPORT DE COURS</b>	
Septembre 2013		

**Les dettes d'exploitation :**

- Les dettes fournisseurs et comptes rattachés pour le montant TTC dû ;
- les dettes sociales et fiscales hors impôts sur les sociétés (URSSAF, TVA, etc.)

**Les dettes hors exploitation** (fournisseurs d'immobilisation, Etat IS, etc.)

D'une manière générale, les ressources stables (capitaux propres et dettes à long terme) doivent permettre de financer l'actif immobilisé, et si possible une partie de l'actif circulant, le reste de l'actif circulant devant être financé par les dettes à court terme.

Date de mise à jour :	<b>SUPPORT DE COURS</b>	
Septembre 2013		

## **ANNEXE 4 – LES MECANISMES DE LA TVA**

### **IMPORT / EXPORT / REGIME INTRACOMMUNAUTAIRE**

#### **LE REGIME IMPORT – EXPORT**

##### **Les importations**

Les biens qui arrivent en France en provenance de pays n'appartenant pas à l'Union Européenne sont appelés des importations.

Les importations sont soumises à la TVA à leur arrivée en France. C'est le service des douanes qui est compétent pour collecter la TVA sur les importations et non pas les services des impôts. L'entreprise française qui importe est donc redevable de la TVA au service des douanes, TVA qu'elle peut ensuite déduire.

Quel que soit le pays en provenance duquel les marchandises arrivent, celles-ci sont toujours taxées au taux français.

##### **Les exportations**

Les biens vendus depuis le territoire français vers des pays n'appartenant pas à l'Union Européenne sont appelés des exportations.

En pratique, les entreprises françaises qui exportent n'ajoutent aucune TVA française sur les factures au départ de la France pour les pays hors Union Européenne.

#### **LE REGIME INTRACOMMUNAUTAIRE**

Le territoire des pays de l'Union Européenne relève du régime intracommunautaire. Lorsqu'une entreprise française fait des achats dans ce territoire (hors France), elle réalise des acquisitions intracommunautaires, et lorsqu'elle vend dans ce territoire, elle réalise des livraisons intracommunautaires.

Depuis le 1er janvier 1993, les frontières entre les pays membres de l'Union Européenne n'existent plus. En conséquence, les livraisons de biens entre tous ces pays échappent désormais totalement aux services douaniers. La taxation à la TVA se fait donc dans le pays de l'acheteur au taux en vigueur dans ce pays (et non au taux du pays du vendeur). Ce régime transitoire restera en vigueur jusqu'à une harmonisation plus complète de la législation sur la TVA dans les pays de l'Union Européenne.

Pour pouvoir contrôler les flux entre les différents pays de l'Union Européenne, comme le contrôle physique n'existe plus (par le service des douanes), il a été remplacé par un contrôle administratif qui s'exerce par le biais d'une part du numéro intracommunautaire d'immatriculation (code à 13 caractères qui est propre à chaque entreprise), et d'autre part par la déclaration d'échanges de biens.

Date de mise à jour :	<b>SUPPORT DE COURS</b>	
Septembre 2013		

La déclaration d'échange de biens (DEB) retrace tous les mois les ventes et les achats intracommunautaires des entreprises partenaires. Cette déclaration permet aux agents des impôts de faire des contrôles.

## **Les conséquences pour les opérations intracommunautaires**

### ***Les ventes intracommunautaires***

**Cas 1** : L'entreprise acheteuse a communiqué son numéro intracommunautaire à l'entreprise vendeuse

En supposant une vente intracommunautaire faite par une entreprise française, celle-ci comptabilisera sa vente comme une vente à l'exportation c'est à dire sans TVA.

**Cas 2** : L'entreprise acheteuse n'a pas communiqué son numéro intracommunautaire à l'entreprise vendeuse.

Dans ce cas la facture sera alors établie avec la TVA (au taux du pays du vendeur) et cette TVA n'est pas déductible pour l'acheteur.

### ***Les acquisitions intracommunautaires***

On retrouve les mêmes principes fiscaux que ceux présentés dans le cadre des ventes.

**Cas 1** : L'entreprise acheteuse a communiqué son numéro intracommunautaire à l'entreprise vendeuse.

Dans ce cas, l'entreprise acheteuse reçoit une facture sans TVA, qui sera soumise à la TVA dans son propre pays lors de l'établissement de la déclaration de TVA.

Exemple une entreprise française a communiqué son numéro intracommunautaire à son fournisseur italien, dans le cadre d'un achat de marchandises d'une valeur de 5 000 euros.

1) Elle reçoit une facture sans TVA, et elle doit payer 5 000 € à son fournisseur.

2) Elle doit payer une TVA à l'Etat français selon les taux en vigueur en France. Cette TVA est fiscalement déductible.

L'entreprise française se retrouve donc, avec d'une part une TVA due de  $5\,000 \times 20\% = 1\,000$  €, et d'autre part une TVA déductible de  $5\,000 \times 20\% = 1\,000$  € (opération blanche pour l'entreprise)

**Cas 2** : L'entreprise acheteuse n'a pas communiqué son numéro intracommunautaire à l'entreprise vendeuse.

Dans ce cas, elle reçoit une facture comprenant de la TVA au taux du pays du vendeur, TVA qu'elle doit payer à l'Etat et qui n'est pas déductible. Dans ce cas la charge est inscrite en comptabilité en TTC.

Date de mise à jour :	<b>SUPPORT DE COURS</b>	
Septembre 2013		

**Exemple d'application :**

Soit l'entreprise Z qui a réalisé les opérations suivantes pour le mois de mars de l'année N

<b>Récapitulation des opérations commerciales réalisées au titre du mois M</b>	
Ventes hors taxes : France	260 000,00
Ventes : intracommunautaires (avec numéro intracommunautaire)	60 000,00
Ventes : export	30 000,00
Achats de marchandises hors taxes France	150 000,00
Achats de marchandises : intracommunautaires	40 000,00

Le taux de TVA est de 20 % pour les opérations assujetties

L'entreprise gère sa TVA selon le régime des débits ; la déclaration de TVA se présente comme suit :

<b>Déclaration de TVA</b>	
Postes	Montant
<i>TVA collectée</i>	
sur ventes France 260 000 x 20 %	52 000,00
sur ventes intracommunautaires : 60 000 x 0%	0,00
sur ventes export : 30 000 x 0%	0,00
sur achats intracommunautaires : 40 000 x 20 %	8 000,00
<b>Total TVA collectée</b>	<b>60 000,00</b>
<i>TVA déductible</i>	
sur achats France : 150 000 x 20 %	30 000,00
sur achats intracommunautaires : 40 000 x 20 %	8 000,00
<b>Total de TVA déductible</b>	<b>38 000,00</b>
<b>TVA à payer</b>	<b>22 000,00</b>

Date de mise à jour :	<b>SUPPORT DE COURS</b>	
Septembre 2013		

# **BUSINESS PLAN FINANCIER**

## **EXERCICES**

Date de mise à jour :	<b>SUPPORT DE COURS</b>	
Septembre 2013		

## **EXERCICE I : COMPTE DE RESULTAT ET BILAN PREVISIONNEL**

Soit la création de la société Pierre SARL dont les opérations prévisionnelles sont les suivantes pour l'année N.

Apport en capital : 50 000 euros, totalement libéré dans le cadre de l'année N.

Réalisation le 01/01/N d'un emprunt bancaire pour 50 000 euros.

Cet emprunt est remboursé annuellement. Il s'agit d'un emprunt à capital constant au taux de 6 % l'an, durée 10 ans, première échéance 31/12/N.

Investissements immobiliers et mobiliers : 100 000 euros hors taxes, totalement payés en N.

Les ventes prévisionnelles hors taxes de l'année I sont de 720 000 euros.

La marge commerciale est de 30 % et il n'y a pas de problème de saisonnalité.

Pour démarrer l'entreprise a besoin de constituer un stock de marchandises correspondant à un mois de ventes.

Les achats sont payés au comptant à hauteur de 90 %. Le solde à 30 jours.

Les ventes sont payées au comptant à hauteur de 80 %. Le solde à 30 jours.

L'entreprise Pierre SA est au régime de la TVA simplifiée.

L'entreprise Pierre SA embauche 1 salarié dont le salaire mensuel brut est de 1 500 euros. Il n'y a pas de 13<sup>ème</sup> mois. Le salarié est payé le 30 de chaque mois.

Les charges sociales sont de 20 % pour la partie salariale et 40 % pour la partie patronale. Elles sont acquittées selon le régime de droit commun soit tous les trimestres. (entreprise < à 10 salariés).

Il n'y a pas de phénomène de saisonnalité.

L'entreprise a opté pour le régime de l'impôt sur les sociétés (taux 15 %).

Le taux de TVA est de 20 %.

N.B : La durée de vie des investissements est de 10 ans.

### **Travail à faire :**

1. Déterminez le montant du stock au 31/12/N.
2. Déterminez le montant des achats de l'année.
3. Déterminez le coût d'achat des marchandises vendues au 31/12/N.
4. Déterminez la marge commerciale annuelle globale au 31/12/N.
5. Présentez le tableau d'amortissement de l'emprunt.
6. Déterminez le solde du compte « clients » au 31/12/N.
7. Déterminez le solde du compte « fournisseurs » au 31/12/N.
8. Déterminez le solde de la TVA à payer dans le cadre du régime des débits.
9. Déterminez le solde de la TVA dans le cadre du régime des encaissements
10. Déterminez la TVA à payer sur les encaissements futurs.
11. Déterminez le montant annuel des salaires nets à payer au titre de l'année N.
12. Déterminez le montant des charges sociales prévisionnelles pour l'année N.
13. Présentez le tableau d'amortissement des investissements selon le régime du linéaire.

Date de mise à jour :	<b>SUPPORT DE COURS</b>	
Septembre 2013		

14. Déterminez le solde du compte banque au 31/12/N.
15. Présentez le compte résultat prévisionnel au 31/12/N.
16. Calculez la capacité d'autofinancement (CAF) au 31/12/N.
17. Présentez le bilan prévisionnel au 31/12/N.

### **EXERCICE I : SARL PIERRE : CORRIGE**

#### **Question 1 : Détermination du stock prévisionnel au 31/12/N**

Ventes prévisionnelles annuelles	720 000,00
Achats prévisionnels annuels destinés à la vente $720\ 000 \times 0,7 =$	504 000,00
Achats prévisionnels mensuels : $504\ 000 / 12 =$	42 000,00
Pour mettre en place un stock d'un mois, il faut réaliser 13 mois d'achats la première année.	
Le montant du stock sera au 31/12/N de :	42 000,00

Rappel : les stocks de marchandises et de matières premières sont toujours valorisés sur la base du coût d'achat hors taxes.

#### **Question 2 : Montant des achats de l'année :**

Achats de marchandises revendues	504 000,00
Achats du stock de marchandises pour création du stock minimum	42 000,00
Total des achats prévisionnels de l'année N :	546 000,00

#### **Question 3 : Déterminer le coût d'achat des marchandises vendues**

Dans cette question, on recherche « le coût d'achat des marchandises qui sont parties à la vente ». Ce calcul se fait de la façon suivante :

Achats de marchandises + ou - variation de stock.

Ou encore :

Achats de marchandises + stock initial - stock final. Ce qui donne :	
+ Achats de marchandises de l'année N	546 000,00
+ Stock initial de marchandises	0,00
- Stock final de marchandises	42 000,00
Coût d'achat des marchandises vendues	504 000,00

#### **Question 4 : Déterminez la marge commerciale**

+ ventes de l'année	720 000,00
- coût d'achat des marchandises vendues	504 000,00
= marge commerciale	216 000,00
Contrôle du taux de marge : $216\ 000 \times 100 / 720\ 000 =$	0,30
Soit :	30 %

Date de mise à jour :	<b>SUPPORT DE COURS</b>	
Septembre 2013		

### Question 5 : Tableau d'amortissement de l'emprunt

Tableau d'amortissement de l'emprunt à capital constant ; durée 10ans ; taux 6 %				
Année	rbt du capital	intérêts	Échéance	CRD
Fin N	5 000	3 000	8 000	45 000
Fin N+1	5 000	2 700	7 700	40 000
Fin N+2	5 000	2 400	7 400	35 000
Fin N+3	5 000	2 100	7 100	30 000
Fin N+4	5 000	1 800	6 800	25 000
Fin N+5	5 000	1 500	6 500	20 000
Fin N+6	5 000	1 200	6 200	15 000
Fin N+7	5 000	900	5 900	10 000
Fin N+8	5 000	600	5 600	5 000
Fin N+9	5 000	300	5 300	0

### Question 6 : Déterminez le solde du compte « clients »

Montant des ventes mensuelles hors taxe : $720\,000 / 12$	60 000,00
Montant des ventes mensuelles TTC : $60\,000 \times 1,20 =$	72 000,00
Montant du poste « clients » au 31/12/N : $72\,000 \times 20\% =$	14 400,00

### Question 7 : Déterminez le solde du compte « fournisseurs »

Montant des achats mensuels hors taxes :	42 000,00
Montant des achats mensuels TTC : $42\,000 \times 1,20 =$	50 400,00
Montant des achats dus aux fournisseurs au 31/12/N : $50\,400 \times 10\% =$	5 040,00

### Question 8 : Situation de la TVA au 31/12/N régime des débits

Dans le régime des débits, on tient compte du moment où les ventes et les achats ont été réalisées. On ne tient donc pas compte des conditions de paiement.

<b>+ TVA collectée :</b>	
Ventes hors taxes $\times 20\%$ soit : $720\,000 \times 20\%$	144 000,00
<b>- TVA déductible sur immobilisations</b>	
Investissements hors taxes $\times 20\%$ soit : $100\,000 \times 20\%$	20 000,00
<b>- TVA déductible sur frais généraux</b>	
Autres achats hors taxes $\times 20\%$ soit : $546\,000 \times 20\%$	109 200,00
<b>= TVA à payer</b>	<b>14 800,00</b>

### Question 9 : Situation de la TVA au 31/12/N régime des encaissements

Dans le régime des encaissements, on ne tient compte du moment où les ventes et les achats ont été réellement payés pour calculer la TVA.

Date de mise à jour :	<b>SUPPORT DE COURS</b>	
Septembre 2013		

**TVA collectée :**

Ventes hors taxes encaissées au titre de l'année N x 20 %  
 $(60\,000 \times 11 + 60\,000 \times 80\%) \times 20\% = 708\,000 \times 20\%$  141 600,00

**TVA déductible sur immobilisations :**

Investissement hors taxe réellement payé pendant l'année N x 20 % 20 000,00

**TVA déductible sur biens et services :**

Achats hors taxes réellement payés pendant l'année N x 19,6% soit :  
 $(42\,000 \times 12 + 42\,000 \times 90\%) \times 20\%$  108 360,00

**TVA à payer (TVA collectée - TVA déductible)** **13 240,00**

**Question 10 : TVA à payer sur les ventes et achats réalisés durant l'année N et non encore réglés au 31/12/N**

TVA Collectée  $60\,000 \times 20\% \times 20\%$  2 400,00

TVA Déductible :  $42\,000 \times 10\% \times 20\%$  840,00

**TVA future à payer** **1 560,00**

**Question 11 : Détermination du montant du salaire annuel à payer**

Salaire brut annuel -20% de ch. sociales salariales soit :  $1\,500 \times 12 \text{ mois} \times 0,8$   
 Total des salaires annuels à payer = 14 400,00

**Question 12 : Détermination des charges sociales pour l'année N**

Salaires brut annuel x (taux de charges patronales et salariales)  
 $(1\,500 \times 12 \text{ mois}) \times (0,4 + 0,2)$  soit :  $18\,000 \times 0,6 =$  10 800,00

Rappel les charges sociales dans les entreprises de moins de 10 personnes sont payées tous les trimestres (avril, juillet, octobre et janvier de N+1)  
 Total des charges sociales prévisionnelles pour l'année N = 10 800,00

**Question 13 : Tableau d'amortissements des investissements (immobilisations)**

Tableau d'amortissement des investissements : linéaire – durée 10 ans – taux 10 %				
Année	Valeur d'origine	Dotations de l'exercice	cumul d'amortissement.	V.N.C.
N	100 000	10 000	10 000	90 000
N+1	100 000	10 000	20 000	80 000
N+2	100 000	10 000	30 000	70 000
N+3	100 000	10 000	40 000	60 000
N+4	100 000	10 000	50 000	50 000
N+5	100 000	10 000	60 000	40 000
N+6	100 000	10 000	70 000	30 000
N+7	100 000	10 000	80 000	20 000

Date de mise à jour :	<b>SUPPORT DE COURS</b>	
Septembre 2013		

N+8	100 000	10 000	90 000	10 000
N+9	100 000	10 000	100 000	0

#### Question 14 : Détermination du solde du compte banque au 31/12/N

Total des encaissements - total des décaissements

##### Encaissements :

+ Ventes TTC encaissées pour l'année N :	849 600,00
+ 60 000 x 1,20 x 11 mois + 60 000 x 1,20 x 80 %	50 000,00
+ Apport en capital :	50 000,00
+ Réalisation de l'emprunt :	

##### Décaissements :

+ L'investissement TTC : 100 000 x 1,20 =	120 000,00
+ Achats TTC payés pour l'année N =	
42 000 x 12 x 1,20 + 42 000 x 1,20 x 90%	650 160,00
+ Salaires nets payés : 1 200 x 12 =	14 400,00
+ Charges sociales payées : 10 800 x 3 / 4	8 100,00

le dernier trimestre de charges sociales pur 2700 sera payé en 01/N+1

+ TVA payée

Nous sommes dans le cadre du régime simplifié. La TVA sera payée en janvier de l'année N+1 pour l'ensemble de l'année N

+ L'impôt sur les sociétés : il sera payé en N+1

+ Remboursement de l'emprunt : Capital + intérêts (échéance) soit : 8 000,00

**Situation de trésorerie au 31/12/N (Total des encaissements - décaissements) 148 940,00**

Rappel : les dotations aux amortissements sont des charges comptables non décaissables.

#### Question 15 : Présentation du compte de résultat prévisionnel au 31/12/N

Compte de résultat prévisionnel au 31/12/N	
Ventes	720 000
Achats de marchandises	546 000
Variation de stocks : SI – SF	-42 000
<b>Marge commerciale</b>	<b>216 000</b>
Salaire brut	18 000
Charges sociales patronales	7 200
<b>E.B.E</b>	<b>190 800</b>
Dotations aux amortissements	10 000
<b>Résultat courant d'exploitation</b>	<b>180 800</b>
Intérêts des emprunts	3 000
<b>Résultant courant avant impôt</b>	<b>177 800</b>
Impôts sur les sociétés	26 670
<b>Résultat comptable net</b>	<b>151 130</b>

Date de mise à jour :	<b>SUPPORT DE COURS</b>	
Septembre 2013		

Détail des postes du compte de résultat :

Ventes : cf. question 1.

Variation de stock : Stock initial – stock final soit : 0 - 42 000 = - 42 000

Marge commerciale : cf. question 3.

Salaire brut : 1 500 x 12 = 18 000.

Charges sociales patronales : 18 000 x 40 % = 7 200.

E.B.E : Marge commerciale – salaires bruts – charges sociales patronales.

Dotations aux amortissements : Question 13 année N colonne dot. aux amortissements

Résultat courant d'exploitation : EBE – dotations aux amortissements

Intérêts des emprunts : cf. question 5, ligne fin année N, colonne intérêts

Résultat avant impôts : Résultat courant avant impôts – intérêts des emprunts

IS : résultat avant impôt x 15%

Résultat comptable net : résultat avant IS - IS

**Question 16 : CAF**

+ Résultat net après impôt	151 130,00
+ Dotations aux amortissements de l'exercice	10 000,00
<b>Total de la CAF</b>	<b>161 130,00</b>

**Question 17 : Bilan au 31/12/N**

Bilan prévisionnel au 31/12/N			
Immobilisations	90 000,00	Capital	50 000,00
Stocks	42 000,00	Résultat	151 130,00
Clients	14 400,00	Emprunts	45 000,00
Banque	148 940,00	Fournisseurs	5 040,00
		TVA à payer	14 800,00
		Charges sociales	2 700,00
		Etat IS	26 670,00
<b>Total</b>	<b>295 340,00</b>	<b>Total</b>	<b>295 340,00</b>

Détail des postes du bilan :

Immobilisations : immobilisations brutes – cumuls d'amortissements soit 100 000 – 10 000

Cf. tableau d'amortissement des investissements : question 13 colonne VNC année I

Stocks : valeur du stock final

Clients : cf. question 6

Banque : cf. question 14

Capital : cf. énoncé apport de Mr Marcel

Résultat : cf. question 15

Emprunts : cf. tableau d'amortissement de l'emprunt question 5 colonne CRD, fin de l'année N

Fournisseurs : cf. question 7

TVA à payer : cf. question 8 si régime des débits, et question 9 et 10 si régime des encaissements.

Charges sociales : au 31/12/N reste le dernier trimestre à payer soit 10 800 / 3 (cf. question 12)

Etat IS : cf. compte de résultat question 15

Date de mise à jour :	<b>SUPPORT DE COURS</b>	
Septembre 2013		

## **EXERCICE 2 : EFFET DE LEVIER FINANCIER**

Le directeur financier de la société « La Toulousaine » souhaite analyser les conséquences de différentes situations qu'il envisage pour l'avenir de son entreprise.

- SITUATION ACTUELLE :

Résultat d'exploitation = 15 000 000 €  
Charges financières (intérêts d'emprunt) = 3 800 000 €

Il n'y a ni produit financier, ni élément exceptionnel.

Montant des dettes financières = 40 000 000 €  
Montant des capitaux propres = 60 000 000 €

Capital économique = 100 000 000 €

Taux moyen des dettes = 9,5 %  
Donc taux des dettes net d'IS = 6,33 %

- SITUATION FAVORABLE :

Hausse du résultat d'exploitation de 25 %

- SITUATION DEFAVORABLE :

Baisse du résultat d'exploitation de 40 %

1. Calculez pour chaque situation, le taux de rentabilité économique après impôt, le taux de rentabilité financière, et l'effet de levier.

2. Commentez.

Date de mise à jour :	<b>SUPPORT DE COURS</b>	
Septembre 2013		

## **EXERCICE 2 : CORRIGE**

### **Question 1**

	SITUATION ACTUELLE	SITUATION FAVORABLE	SITUATION DEFAVORABLE
Résultat d'exploitation	15 000 000 €	18 750 000 €	9 000 000 €
Résultat net	7 466 667 € (1)	9 966 667 €	3 466 667 €
Rentabilité économique	10 % (2)	12,5 %	6 %
Rentabilité financière	12,44 % (3)	16,61 %	5,78 %
Effet de levier	+ 2,44 %	+ 4,11 %	- 0,22 %

$$(1) [ 15\,000\,000 - 3\,800\,000 ] \times 2 / 3$$

$$(2) [ 15\,000\,000 \times 2 / 3 ] / 100\,000\,000$$

$$(3) 7\,466\,667 / 60\,000\,000$$

### **Question 2**

Si le résultat économique se dégrade, le taux de rentabilité économique diminue. Comme il devient au taux moyen des dettes net d'impôts, l'effet de levier est négatif.

Si le résultat économique s'améliore, le taux de rentabilité économique augmente également, et l'effet de levier est positif ; de ce fait, la rentabilité financière augmente sensiblement.

#### **Vérification de l'effet de levier :**

$$R_e + [ R_e - [ i \times (1 - a) ] ] \times D/C = R_f$$

$$10 + (10 - 9,5 \times 2/3) \times 40 / 60 = 12,44$$

La formule de l'effet de levier est vérifiée.

L'effet de levier est de 2,44.

Date de mise à jour :	<b>SUPPORT DE COURS</b>	
Septembre 2013		

### **EXERCICE 3 : PLAN DE FINANCEMENT**

La société « Tours voyages » vous donne les informations suivantes pour les 3 années à venir.

Ouverture à compter du 01/01/N de 5 agences par an pendant 3 ans, pour un montant de 100 000 € HT par agence.

Ces ouvertures se feront systématiquement en début de chaque année.

La durée de vie de chaque agence est de 20 ans.

Les résultats comptables prévisionnels (a et b) de la société « Tours Voyages » sont les suivants :

- année 1 : 250 000 euros
- année 2 : 270 000 euros
- année 3 : 300 000 euros
- année 4 : 320 000 euros
- année 5 : 280 000 euros

- a) Dans ces résultats prévisionnels sont intégrés en outre les bénéfices relatifs à l'ouverture des agences.
- b) D'autre part par souci de simplification, on considère que l'ensemble des immobilisations de la société « Tours Voyages » est complètement amorti « en dehors des agences en voie de création »

Le financement de ces opérations sera réalisé de la façon suivante :

- Augmentation du capital à hauteur de 500 000 euros, libérée à 80 % au 01/01/N le solde au 01/01/N+1 ;
- Réalisation d'un emprunt de 200 000 euros au 01/01/N+1 taux 6 % remboursable à capital constant sur 10 ans (1<sup>ère</sup> échéance le 31/12/N+1)
- Réalisation d'un emprunt de 200 000 euros au 01/01/N+2 taux 5 % remboursable à capital constant sur 10 ans (1<sup>ère</sup> échéance annuelle le 31/12/N+2) ;
- Le besoin en fonds de roulement (BFR) relatif à l'ouverture d'une agence est estimé à 10 000 euros par agence ;
- La société envisage de distribuer 10 000 euros sur le résultat de l'année 3. Ensuite elle souhaite augmenter cette distribution de 5 % par année, ceci pendant 5 ans ;
- Le solde du projet est financé par autofinancement.

Les autres informations financières sont les suivantes :

- La trésorerie présente au 01/01/N, un déficit de 10 000 euros.
- Le bénéfice prévisionnel attendu par agence ouverte est de 12 000 euros par année (avant IS).

Date de mise à jour :	<b>SUPPORT DE COURS</b>	
Septembre 2013		

- Le taux d'impôt sur les sociétés est 33,1/3 %.

### Travail à faire :

- Présenter le tableau de financement sur 5 ans dans le cadre de l'approche comptable.
- Faire un commentaire sur ce projet.

## **EXERCICE 3 : CORRIGE**

### **Question 1 : Plan de financement dans le cadre de l'approche comptable**

Soit la règle suivante :

$$\begin{aligned}
 & \text{Bilan prévisionnel de la fin de l'exercice N, ou bilan d'ouverture de l'exercice N+1} \\
 & + \text{Plan de financement de l'exercice N+1} \\
 & = \text{Bilan prévisionnel de fin d'exercice de l'année N+1.}
 \end{aligned}$$

Dans la logique comptable le résultat et la CAF dégagée par exemple dans le cadre d'un arrêté comptable au 31/12/N, appartiennent à l'année N. En conséquence la CAF de l'année N doit être positionnée dans l'année N au titre du plan de financement.

PLAN DE FINANCEMENT					
ÉLÉMENTS	Année 1 N	Année 2 N+1	Année 3 N+2	Année 4 N+3	Année 5 N+4
<b>RESSOURCES</b>					
Capacité d'autofinancement : CAF	275 000	320 000	375 000	395 000	355 000
Cessions des immobilisations					
Apport en capital	400 000	100 000			
Subventions d'investissements					
Emprunt à long terme		200 000	200 000		
Diminution du BFR					
<b>Total des ressources</b>	<b>675 000</b>	<b>620 000</b>	<b>575 000</b>	<b>395 000</b>	<b>355 000</b>
<b>EMPLOIS</b>					
Distribution de dividendes				10 000	10 500
Investissements	500 000	500 000	500 000		
Remboursement du capital					
Remboursements des emprunts		20 000	40 000	40 000	40 000
Augmentation du BFR	50 000	50 000	50 000		
<b>Total des emplois</b>	<b>550 000</b>	<b>570 000</b>	<b>590 000</b>	<b>50 000</b>	<b>50 500</b>
<b>Excédent ou insuffisance</b>	<b>125 000</b>	<b>50 000</b>	<b>-15 000</b>	<b>345 000</b>	<b>304 500</b>
<b>Des ressources</b>					
<b>Situation de trésorerie</b>	<b>115 000</b>	<b>165 000</b>	<b>150 000</b>	<b>495 000</b>	<b>799 500</b>
Détail de la CAF	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
Résultat comptable prévisionnel	250 000	270 000	300 000	320 000	280 000
Intégration des amortissements	25 000	50 000	75 000	75 000	75 000
CAF	275 000	320 000	375 000	395 000	355 000

Date de mise à jour :	<b>SUPPORT DE COURS</b>	
Septembre 2013		

Dans l'approche comptable, la CAF dégagée dans le cadre de l'année N est disponible l'année N. En conséquence, elle doit être positionnée en année N dans le tableau de financement.

Dans cette approche, le solde de la situation de trésorerie du plan de financement est égal au solde de la trésorerie issu du plan de trésorerie.

## Question 2: Le commentaire

### a) Analyse du financement du projet :

Total de l'investissement  $100\ 000 \times 15 = 1\ 500\ 000$

Financement du projet :

Emprunts	400 000 euros
Apport en capital	500 000 euros
Autofinancement	<u>600 000 euros</u>
	1 500 000 euros

Le coût moyen de l'emprunt hors fiscalité est de :

$$200\ 000 \times 6\ \% + 200\ 000 \times 5\ \% = 5,5\ \%$$

Le coût moyen de l'emprunt net de fiscalité (on suppose IS = 33,1/3 %)

$$5,5\ \% \times \frac{2}{3} = 3,67\ \%$$

### b) Analyse de la rentabilité financière du projet

Elle se mesure par le ratio :

$$\frac{\text{Résultat net} \times 100}{\text{Capitaux propres}}$$

Soit dans notre cas, en période d'exploitation totale (càd une fois les 15 agences ouvertes) :

$$\frac{8\ 000 \times 15 \times 100}{500\ 000 + 600\ 000} = 10,91\ \%$$

Par rapport à un taux de placement sans risque qui se situe actuellement entre 3 et 4 %, cette rentabilité est tout à fait correcte.

A l'origine du projet, le ratio d'autonomie financière « total des capitaux propres / total des emprunts est de 1,25.

En conséquence le niveau des capitaux propres de l'entreprise « Tours Voyages » est supérieur au niveau des emprunts. Cette situation correspond à une règle généralement admise par les milieux financiers. Règle qui consiste à dire que l'autonomie financière d'une entreprise doit être préservée.

### c) Analyse de la rentabilité économique (hors fiscalité)

Elle se mesure par le ratio :

$$\frac{\text{EBE} \times 100}{\text{Capitaux permanents}}$$

Calcul de l'EBE : Résultat net + intérêts des emprunts

Date de mise à jour :	<b>SUPPORT DE COURS</b>	
Septembre 2013		

Calcul des intérêts des emprunts :  $400\,000 \times 5,5\% = 22\,000$

En conséquence,  $EBE = (8\,000 \times 15) + 22\,000$  soit 142 000

La rentabilité économique est donc de :

$$\frac{142\,000 \times 100}{1\,500\,000} = 9,47\%$$

La rentabilité économique est supérieure au coût de la dette nette de fiscalité (3,66 %)

Nous sommes en présence d'un effet de levier financier.

#### d) Analyse de la structure d'endettement

Cette analyse est faite sur la base des chiffres à la fin de la 3<sup>ème</sup> année.

ELEMENTS	MONTANTS
CAPITAL	500 000
RESULTATS CUMULES (a)	<u>240 000</u>
CAPITAUX PROPRES	740 000
EMPRUNTS	340 000

(a)  $8\,000 \times 5 + 8\,000 \times 10 + 8\,000 \times 15 = 240\,000$

Ratio d'indépendance financière  $340\,000 / 740\,000 = 46\%$

#### Analyse du plan de financement

La situation cumulée de trésorerie est toujours positive.

Le plan de financement ne fait donc pas apparaître d'impasse financière.

#### Analyse de la politique de distribution

La société n'engage sa politique de distribution de résultat qu'une fois le financement du projet réalisé. Ceci est une décision cohérente, les investisseurs ont le mérite de laisser les bénéfices à la disposition de l'entreprise dans le cadre de ses projets d'investissement. L'autofinancement de ses projets s'en trouve automatiquement renforcé.

#### Conclusion

La situation de la société «Tours Voyage » est très saine. La rentabilité financière du projet est bonne. Cependant compte tenu du faible niveau des taux des emprunts, et de l'importante capacité d'endettement, on peut regretter que la société « Tours voyage » n'essaie pas de bénéficier plus de l'effet de levier financier, en augmentant son financement par emprunts, ceci d'autant plus qu'elle dispose d'une bonne indépendance financière et d'un excellent ratio de capacité d'endettement.

Date de mise à jour :	<b>SUPPORT DE COURS</b>	
Septembre 2013		

### **EXERCICE 4 : CAS DE SYNTHÈSE**

Monsieur Marcel dispose d'une somme de 10 000 euros.

Il décide d'investir cette somme dans un magasin de jeux vidéos et de matériels en micro informatique en créant une SARL qui sera assujettie à l'impôt sur les sociétés.

Dans le cadre de ce projet la SARL réalise au 01/01/N les opérations suivantes :

- a) Location d'un local professionnel pour 2 400 € hors taxes par trimestre. Cette prestation est payable d'avance en début de chaque trimestre et elle est assujettie à la TVA.
- b) Embauche d'un salarié dont la rémunération brute sera de 1 200 € par mois (sans 13<sup>ème</sup> mois).
- c) Les charges patronales bénéficient pendant deux ans d'une exonération partielle ; elles seront donc dans un premier temps de 10 %, puis de 40 % à partir de la 3<sup>ème</sup> année. Les charges salariales sont de 20 %, et le salaire est payé le 30 de chaque mois.
- d) Réalisation d'un emprunt à capital constant pour 15 000 € pour 10 ans. L'emprunt est débloqué à 100 % le 1<sup>er</sup> janvier de l'année N, chaque échéance sera remboursée au 31/12 de chaque année (remboursement annuel) Le taux annuel d'intérêts est de 5 %. Montant de l'emprunt 15 000 €.
- e) Achat des agencements pour 24 000 euro hors taxes ; durée de vie 10 ans.

D'autre part on vous communique les informations complémentaires suivantes :

- f) Le montant des autres frais généraux assujettis à la TVA (au taux normal) est de 1 500 € (hors taxe) par mois.
- g) Les ventes prévisionnelles mensuelles hors taxes sont de 14 000 € par mois la 1<sup>ère</sup> année, 15 000 € par mois la 2<sup>ème</sup> année, puis 15 500 € par mois la 3<sup>ème</sup> année. Elles sont encaissées à hauteur de 70 % au comptant, le solde à 30 jours. La marge commerciale calculée à partir du C.A. hors taxes est de 40 %. Les achats sont payés à hauteur de 90 % dans le mois, le solde le mois suivant.
- h) L'apport en capital fait par M. Marcel est totalement libéré le 01/01/N.

N.B. le taux d'impôt sur les sociétés est de 33,1/3 % et la SARL bénéficie, la première année, d'une exonération d'IS. Il faut retenir un taux de TVA à 20 %.

**Travail à faire :**

1. Présenter le tableau d'amortissement de l'emprunt pour les années N, N+1, N+2.
2. Présenter le tableau d'amortissement des investissements pour les années N, N+1 et N+2.
3. Présenter le compte de résultat prévisionnel sous forme de SIG pour les années N, N+1, N+2, et pour le mois de janvier de l'année N.
4. Présenter le compte de résultat mensualisé pour l'année N.
5. Présenter le budget général de TVA pour l'année N (régime des encaissements).
6. Présenter le budget général prévisionnel de trésorerie pour l'année N.
7. Faire un commentaire sur ce plan de trésorerie et sur le financement du projet.
8. Présenter le plan de financement pour les années N, N+1, N+2.
9. Présenter les bilans prévisionnels des années N, N+1, N+2.

**EXERCICE 4 : Solution**

**Question 1**

Tableau d'amortissement de l'emprunt, durée 10 ans, taux 5 %					
Année	Valeur res. début de pér.	Capital remboursé	intérêt	Total de l'échéance	Valeur res. fin de pér.
N	15 000	1 500	750	2 250	13 500
N+1	13 500	1 500	675	2 175	12 000
N+2	12 000	1 500	600	2 100	10 500
N+3	10 500	1 500	525	2 025	9 000
N+4	9 000	1 500	450	1 950	7 500
N+5	7 500	1 500	375	1 875	6 000
N+6	6 000	1 500	300	1 800	4 500
N+7	4 500	1 500	225	1 725	3 000
N+8	3 000	1 500	150	1 650	1 500
N+9	1 500	1 500	75	1 575	0

**Question 2**

Tableau d'amortissements des agencements				
Année	Valeur d'origine	Dot. de l'exercice	Amort. cumulé	V.N.C.
N	24 000	2 400	2 400	21 600
N+1	24 000	2 400	4 800	19 200
N+2	24 000	2 400	7 200	16 800
N+3	24 000	2 400	9 600	14 400
N+4	24 000	2 400	12 000	12 000
N+5	24 000	2 400	14 400	9 600
N+6	24 000	2 400	16 800	7 200
N+7	24 000	2 400	19 200	4 800
N+8	24 000	2 400	21 600	2 400
N+9	24 000	2 400	24 000	0

Date de mise à jour :	<b>SUPPORT DE COURS</b>	
Septembre 2013		

### Question 3

Compte de résultat prévisionnel annuel				
Postes	N	N+1	N+2	mois 01/N
Ventes	168 000	180 000	186 000	14 000
Achats	100 800	108 000	111 600	8 400
<b>Marge commerciale</b>	<b>67 200</b>	<b>72 000</b>	<b>74 400</b>	<b>5 600</b>
Taux de marge	40,00%	40,00%	40,00%	40,00%
loyer	9 600	9 600	9 600	800
Salaires	14 400	14 400	14 400	1 200
Charges sociales (pat.)	1 440	1 440	5 760	120
Frais généraux	18 000	18 000	18 000	1 500
<b>E.B.E.</b>	<b>23 760</b>	<b>28 560</b>	<b>26 640</b>	<b>1 980</b>
Intérêts des emprunts	750	675	600	63
Dot aux amortissements	2 400	2 400	2 400	200
<b>Résultat avant IS</b>	<b>20 610</b>	<b>25 485</b>	<b>23 640</b>	<b>1 717</b>
IS	0	8 495	7 880	0
<b>Résultat net</b>	<b>20 610</b>	<b>16 990</b>	<b>15 760</b>	<b>1 717</b>

Calcul de la CAF prévisionnelle				
Postes	N	N+1	N+2	01/N
Résultat	20 610	16 990	15 760	1 717
Dot aux amortissements	2 400	2 400	2 400	200
<b>CAF</b>	<b>23 010</b>	<b>19 390</b>	<b>18 160</b>	<b>1 917</b>

### Question 4

Compte de résultat prévisionnel mensualisé pour l'année N													
Postes	01/N	02/N	03/N	04/N	05/N	06/N	07/N	08/N	09-avr	10/N	11/N	12.N	Année N
Ventes	14 000	14 000	14 000	14 000	14 000	14 000	14 000	14 000	14 000	14 000	14 000	14 000	168 000
Achats	8 400	8 400	8 400	8 400	8 400	8 400	8 400	8 400	8 400	8 400	8 400	8 400	100 800
<b>Marge commerciale</b>	<b>5 600</b>	<b>67 200</b>											
Taux de marge	40%	40%	40%	40%	40%	40%	40%	40%	40%	40%	40%	40%	40%
loyers	800	800	800	800	800	800	800	800	800	800	800	800	9 600
Salaires	1 200	1 200	1 200	1 200	1 200	1 200	1 200	1 200	1 200	1 200	1 200	1 200	14 400
Charges sociales (pat.)	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	1 440
Frais généraux	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500	18 000
<b>E.B.E.</b>	<b>1 980</b>	<b>23 760</b>											
Intérêts des emprunts	63	63	63	63	63	63	63	63	63	63	63	63	750
Dot aux amortissements	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	2 400
<b>Résultat avant IS</b>	<b>1 718</b>	<b>20 610</b>											
IS (a)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Résultat net</b>	<b>1 718</b>	<b>20 610</b>											

### Question 5

Calcul du budget de la TVA												
Postes / mois	janv.	fév.	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept.	oct.	nov.	déc.
<b>TVA COLLECTEE</b>												
CA HT	14 000	14 000	14 000	14 000	14 000	14 000	14 000	14 000	14 000	14 000	14 000	14 000
CA HT encaissé 70%	9 800	9 800	9 800	9 800	9 800	9 800	9 800	9 800	9 800	9 800	9 800	9 800
CA HT encaissé 30%		4 200	4 200	4 200	4 200	4 200	4 200	4 200	4 200	4 200	4 200	4 200
CA HT encaissé (base TVA col.)	9 800	14 000	14 000	14 000	14 000	14 000	14 000	14 000	14 000	14 000	14 000	14 000
TVA collectée	1 960	2 800	2 800	2 800	2 800	2 800	2 800	2 800	2 800	2 800	2 800	2 800
<b>TVA DEDUCTIBLE</b>												
Achats HT	8 400	8 400	8 400	8 400	8 400	8 400	8 400	8 400	8 400	8 400	8 400	8 400
Achats HT payés 90%	7 560	7 560	7 560	7 560	7 560	7 560	7 560	7 560	7 560	7 560	7 560	7 560
Achats HT payés 10%		840	840	840	840	840	840	840	840	840	840	840
Achats HT payés	7 560	8 400	8 400	8 400	8 400	8 400	8 400	8 400	8 400	8 400	8 400	8 400
Loyer HT	2 400			2 400			2 400			2 400		
Frais généraux HT	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500
Assiette de la TVA	11 460	9 900	9 900	12 300	9 900	9 900	12 300	9 900	9 900	12 300	9 900	9 900
TVA déductible / BS	2 292	1 980	1 980	2 460	1 980	1 980	2 460	1 980	1 980	2 460	1 980	1 980
Agencet (base de TVA déd)	24 000											
TVA déductible / immo	4 800											
Tot. TVA déductible	7 092	1 980	1 980	2 460	1 980	1 980	2 460	1 980	1 980	2 460	1 980	1 980
<b>SITUATION DE TVA DU MOIS</b>	-5 132	820	820	340	820	820	340	820	820	340	820	820
<b>CREDIT DE TVA</b>	-5 132											
<b>TVA A PAYER</b>		820	820	340	820	820	340	820	820	340	820	820

Calcul CA HT encaissé (base de la TVA)

CA HT 70 % + CA HT 30 %

Calcul de la TVA sur biens et services

Achat HT à 90 % + Achat HT à 10 % + loyer HT + frais généraux HT

### Question 6

Postes / mois	janv.	Fév.	Mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept.	Oct.	nov.	déc.
<b>Encaissements</b>												
70% encaissé	11 760	11 760	11 760	11 760	11 760	11 760	11 760	11 760	11 760	11 760	11 760	11 760
30% encaissé	-	5 040	5 040	5 040	5 040	5 040	5 040	5 040	5 040	5 040	5 040	5 040
Crédit de TVA	-	5 132	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Emprunt	15 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
apport en capital	10 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total encaissements</b>	<b>36 760</b>	<b>21 932</b>	<b>16 800</b>									
<b>Décaissements</b>												
Achats 90% TTC	9 072	9 072	9 072	9 072	9 072	9 072	9 072	9 072	9 072	9 072	9 072	9 072
Achats 10% TTC		1 008	1 008	1 008	1 008	1 008	1 008	1 008	1 008	1 008	1 008	1 008
loyer TTC	2 880			2 880			2 880			2 880		
Salaire net	960	960	960	960	960	960	960	960	960	960	960	960
charges sociales salariales				720			720			720		
charges sociales patronales				360			360			360		
Frais généraux	1 800	1 800	1 800	1 800	1 800	1 800	1 800	1 800	1 800	1 800	1 800	1 800
Agencements	28 800											
intérêts des emprunts												750
Emprunt												1 500
TVA à payer			820	820	340	820	820	340	820	820	340	820
<b>Total décaissements</b>	<b>43 512</b>	<b>12 840</b>	<b>13 660</b>	<b>17 620</b>	<b>13 180</b>	<b>13 660</b>	<b>17 620</b>	<b>13 180</b>	<b>13 660</b>	<b>17 620</b>	<b>13 180</b>	<b>15 910</b>
Situation trésorerie du mois	- 6 752	9 092	3 140	- 820	3 620	3 140	- 820	3 620	3 140	- 820	3 620	890
situation trésorerie cumulée	- 6 752	2 340	5 480	4 660	8 280	11 420	10 600	14 220	17 360	16 540	20 160	21 050

### Question 7

Les règles de base : financement 50% par emprunt et 50% sur fonds propres ne sont pas respectées. Dans ce projet de financement l'emprunt est de 15 000 euros pour un apport en capital de 10 000 euros. Soit un rapport 60% en emprunt 40% en fonds propres. Normalement en théorie financière l'apport doit être au minimum de 50%.

Remarquons cependant que le ratio emprunt / CAF présente au terme de la première année un coefficient de :  $13\,500 / 16\,140 = 0,84$  pour une norme généralement admise au maximum à 4.

L'entreprise n'a donc pas de souci à se faire sur son niveau d'endettement, ceci d'autant plus qu'elle bénéficie d'un effet de levier financier.

### Question 9

L'objectif dans ce cas est de réaliser le bilan prévisionnel en partant du plan de financement. Dans ce cas, il faut intégrer la capacité d'autofinancement dans le cadre de l'année N, et non N+1, même si elle n'est disponible qu'au 01/01/ N+1. Il faut faire une approche comptable.

L'objectif du plan de financement est de permettre l'établissement du bilan prévisionnel.

Date de mise à jour :	<b>SUPPORT DE COURS</b>	
Septembre 2013		

Plan de financement			
ELEMENTS	année N	année N+1	année N+2
<b>RESSOURCES</b>			
Capacité d'autofinancement	23 010	19 390	18 160
Cessions des immobilisations	0	0	0
Apport en capital	10 000	0	0
Subventions d'équipements	0	0	0
Emprunt à long terme	15 000	0	0
Diminution du BFR	0	0	(a) 1 000
<b>Total des ressources</b>	<b>48 010</b>	<b>19 390</b>	<b>19 160</b>
<b>EMPLOIS</b>			
Distribution de dividende	0	2 000	3 000
Investissements	24 000	0	0
Remboursement du capital	0	0	0
Remboursements des emprunts	1 500	1 500	1 500
Augmentation du BFR	(a) 1 460	(a) 160	0
<b>Total des emplois</b>	<b>26 960</b>	<b>3 660</b>	<b>4 500</b>
<b>Excédent ou insuffisance des ressources de l'exercice</b>	<b>21 050</b>	<b>15 730</b>	<b>14 660</b>
Cumul de trésorerie	21 050	36 780	51 440

a) Rappel pour le BFR : il faut travailler en variation de BFR d'une année sur l'autre

### Question 10

Bilan prévisionnel au 31/12/N			
<b>Immobilisations</b>	<b>21 600,00</b>	<b>Capitaux propres</b>	<b>30 610,00</b>
Agencement	21 600,00	Capital	10 000,00
<b>Actif circulant</b>	<b>26 090,00</b>	Résultat	20 610,00
Clients	5 040,00	<b>Dettes</b>	<b>17 080,00</b>
Banque	21 050,00	Emprunt	13 500,00
		Fournisseurs	1 008,00
		TVA à payer	1 492,00
		Charges sociales	1 080,00
<b>Total actif</b>	<b>47 690,00</b>	<b>Total passif</b>	<b>47 690,00</b>

Bilan prévisionnel au 31/12/N+1			
<b>Immobilisations</b>	<b>19 200,00</b>	<b>Capitaux propres</b>	<b>45 600,00</b>
Agencements	19 200,00	Capital	10 000,00
<b>Actif circulant</b>	<b>42 180,00</b>	Réserves	18 610,00
Clients	5 400,00	Résultat	16 990,00
Banque	36 780,00	<b>Dettes</b>	<b>15 780,00</b>
		Emprunts	12 000,00
		Fournisseurs	1 080,00
		TVA à payer	1 620,00
		Charges sociales	1 080,00
<b>Total actif</b>	<b>61 380,00</b>	<b>Total passif</b>	<b>61 380,00</b>

Date de mise à jour :	<b>SUPPORT DE COURS</b>	
Septembre 2013		

Bilan prévisionnel au 31/12/N+2			
<b>Immobilisations</b>	<b>16 800,00</b>	<b>Capitaux propres</b>	<b>58 360,00</b>
Agencements (a)	16 800,00	Capital (d)	10 000,00
<b>Actif circulant</b>		Réserves (e)	32 600,00
Clients (b)	57 020,00	Résultat (f)	15 760,00
Banque (c)	5 580,00	<b>Dettes</b>	<b>15 460,00</b>
	51 440,00	Emprunts (g)	10 500,00
		Fournisseurs (h)	1 116,00
		Etat TVA à payer (i)	1 684,00
		Etat ch. sociales (j)	2 160,00
<b>Total actif</b>	<b>73 820,00</b>	<b>Total passif</b>	<b>74 830,00</b>

Pour info calcul du BFR :

Postes	N	N + 1	N + 2
Clients	5 040	5 400	5 580
Fournisseurs	- 1 008	- 1 080	- 1 116
Etat TVA à payer	- 1 492	- 1 620	- 1 684
Charges sociales	<u>- 1 080</u>	<u>- 1 080</u>	<u>- 2 160</u>
BFR	1 460	1 620	620

Variation = + 160    Variation = - 1 000

- Détail du poste clients en N = Montant des ventes restant à encaisser :

Ventes HT = 14 000

Ventes TTC = 14 000 x 1,20 = 16 800

Dont 30% payé à 30 jours soit 16 800 x 30% = 5 040 €

- Détail du poste fournisseurs en N

Montant des achats HT (ventes x (1 – taux de marge))

Soit 14 000 x 0,6 = 8 400 €

Montant des achats TTC 8 400 x 1,20 = 10 080

Dont 10 % payés le mois suivant soit 10 080 x 10% = 1 008 €

- Détail de la TVA à payer :

TVA collectée mois 12 (cf. budget TVA)	+ 2 800
TVA déductible mois 12 (cf. budget TVA)	- 1 980
TVA sur poste clients 5 040 / 1,20 x 20%	+ 840
TVA sur poste fournisseurs 1 008 / 1,20 x 20%	<u>- 168</u>
	= 1 492